



CHARTRE DU SERVICE CLIENTÈLE 2026

Gamme professionnelle

MAKING THE WORLD A BETTER HOME



Première page

Projet : Immeuble de bureaux B-STUC

Exécuteur : B-STUC

Gagnant National Gypsum Trophy 2025 - catégorie Business & Institutional

Concept : Els Vanstapel

Introduction

Making the world a better home

'Making the world a better home'. C'est la mission que nous, chez Saint-Gobain, Gyproc® et Isover®, embrassons chaque jour. Mais cette mission ne peut être réalisée seule. Nous souhaitons travailler ensemble avec vous, distributeurs de matériaux de construction, pour trouver des réponses et des solutions aux défis posés par un monde en évolution rapide.

La durabilité représente probablement notre plus grand défi. Le secteur du bâtiment est responsable de 37 % des émissions mondiales de CO2. Nous avons la responsabilité envers les générations futures de réduire notre impact sur la planète. Chez Gyproc® et Isover®, nous nous engageons pleinement dans la rénovation du parc immobilier existant et obsolète. Nous développons également des solutions circulaires et facilitons la construction modulaire. Et nous continuons à innover, tout en respectant la planète.

Le secteur du bâtiment est en pleine transformation ; nous avons besoin d'alternatives à la construction traditionnelle. Nous voulons être des pionniers dans cette évolution. Nous ambitionnons de prendre la tête et d'inspirer nos pairs dans cette transformation durable. Cela ne sera possible que si nous donnons nous-mêmes l'exemple. Des paroles et des actes. 'Making the world a better home' n'est pas qu'un slogan accrocheur. C'est un engagement que nous traduisons en objectifs concrets et mesurables. D'ici 2030, nous réduirons les émissions de CO2 de 33 % dans l'ensemble du groupe Saint-Gobain, et d'ici 2050, nous serons totalement neutres en carbone.

Confort et performances avec Gyproc®

Gyproc® propose des produits et systèmes en plâtre de haute qualité qui assurent des constructions efficaces tout en améliorant le confort, tant pour l'utilisateur final que pour l'artisan. Nos produits en plâtre sont conçus pour répondre aux normes les plus élevées en matière d'acoustique, de sécurité incendie et de performances. Cela signifie non seulement que vous offrez des solutions fiables à vos clients avec les systèmes Gyproc®, mais aussi que vous pouvez compter sur des produits faciles à manipuler, contribuant ainsi à un environnement de vie sûr et confortable.

Durabilité et confort avec les solutions Isover®

Les solutions Isover® favorisent non seulement l'efficacité énergétique et le confort dans les bâtiments, mais sont également durables, acoustiquement performantes et incombustibles. En utilisant les matériaux d'isolation Isover®, nous contribuons ensemble à rendre les bâtiments plus confortables et économes en énergie, tout en répondant aux normes de sécurité les plus strictes. Cela contribue à un meilleur environnement de vie pour les utilisateurs finaux et renforce votre position en tant que fournisseur fiable de matériaux de construction de haute qualité.

Notre engagement commun envers l'artisan

Gyproc® et Isover® visent à être des partenaires compétents et fiables. En étroite collaboration avec vous en tant que distributeur, Gyproc® et Isover® s'efforcent de soutenir nos clients communs dans chaque projet. Nous offrons non seulement des matériaux fiables, mais aussi un soutien technique, une expertise et une formation essentiels à la réussite de chaque projet. Ensemble, nous pouvons apporter des réponses aux défis complexes tels que la numérisation, la durabilité et la promotion de la créativité dans l'industrie de la construction. Grâce à notre collaboration, vous pouvez bénéficier de notre expertise mondiale et de nos solutions innovantes pour vous aider dans un marché en évolution rapide.

Ensemble pour un avenir durable

Chez Saint-Gobain, Gyproc® et Isover®, nous sommes animés par notre mission de faire une contribution positive au secteur mondial de la construction. Notre innovation continue et notre engagement envers la durabilité nous permettent de construire ensemble un avenir meilleur avec vous en tant que partenaire. En tout ce que nous faisons, nous gardons à l'esprit notre objectif ultime : 'Making the world a better home'. Continuons à travailler ensemble vers un avenir durable où le confort, les performances et le client sont au cœur de nos préoccupations.

Table des matières



1 Plâtres	9
1.1 Plâtres	9
1.2 Produits de prétraitement	13
1.3 Profilés de parachèvement	15
2 Plaques	17
2.1 Plaques Gyproc®	17
2.2 Plaques de plafond	31
2.3 Panneaux isolants	40
2.4 Plaques Aquaroc®	42
2.5 Plaques Rigidur®	43
2.6 Plaques Glasroc® H	48
2.7 Plaques Glasroc® X	49
2.8 Plaques Glasroc® F	50
3 Eléments design	51
3.1 GypForm	51
4 Produits de jointoiement et de finition	55
4.1 Produits de jointoiement	55
4.2 Accessoires de parachèvement	59
5 Profilés et accessoires	63
5.1 Metal Stud®	63
5.2 PlaGyp®	68
5.3 Suspente acoustique universelle	73
5.4 Profilé à ressort	73
5.5 Gyproc® Fixing Channel	73
5.6 Profilés et accessoires anti-corrosion C5-M	74
5.7 Vertebra - profilés flexibles	77
5.8 Trappes de visite ProLock	80
6 Accessoires de fixation	85
6.1 Plâtre adhésif et produits de prétraitement	85
6.2 Vis et chevilles	87
7 Outillage	93
7.1 Outillage	93

Charte du Service Clientèle Gyproc® 95



1. Toiture	107
Isoconfort 32	107
Isoconfort 35	107
Rollisol® Plus	108
2. Façade et Mur creux	109
Multimax® 30	109
Mupan® Facade	109
Mupan® 35	110
3. Mur mitoyen	111
Party-Wall	111
4. Cloison et Contre-cloison	113
Comfortpanel 33	113
Sonepanel	113
Protect BSP 35	114
5. Sol	115
Sonefloor	115
6. Bâtiment ossature bois	117
Systemroll 1000	117
Systemroll 700	117
7. Accessoires	119
Vario® Km Duplex UV	119
Suspente PlaGyp® I	119
Vario® KB1	119
Vario® Multitape SL+	119
Vario® DoubleTwin	120
Vario® DoubleFit+	120
Vario® XtraSafe	120
Vario® XtraPatch	120
Vario® XtraTape	120
Difunorm	121
Coupe de laine	121
Vario® Bond	121
Sac de recyclage	122

Charte du Service Clientèle Isover® 123

Projet : Immeuble de bureaux B-STUC
Exécuteur : B-STUC
Gagnant National Gypsum Trophy 2025 - catégorie Business & Institutional
Concept : Els Vanstapel



CHARTRE DU SERVICE CLIENTÈLE 2026

Gamme professionnelle

Table des matières

1 Plâtres	9
1.1 Plâtres	9
1.2 Produits de prétraitement	13
1.3 Profilés de parachèvement	15
2 Plaques	17
2.1 Plaques Gyproc®	17
2.2 Plaques de plafond	31
2.3 Panneaux isolants	40
2.4 Plaques Aquaroc®	42
2.5 Plaques Rigidur®	43
2.6 Plaques Glasroc® H	48
2.7 Plaques Glasroc® X	49
2.8 Plaques Glasroc® F	50
3 Eléments design	51
3.1 GypForm	51
4 Produits de jointoiement et de finition	55
4.1 Produits de jointoiement	55
4.2 Accessoires de parachèvement	59
5 Profilés et accessoires	63
5.1 Metal Stud®	63
5.2 PlaGyp®	68
5.3 Suspente acoustique universelle	73
5.4 Profilé à ressort	73
5.5 Gyproc® Fixing Channel	73
5.6 Profilés et accessoires anti-corrosion C5-M	74
5.7 Vertebra - profilés flexibles	77
5.8 Trappes de visite ProLock	80
6 Accessoires de fixation	85
6.1 Plâtre adhésif et produits de prétraitement	85
6.2 Vis et chevilles	87
7 Outillage	93
7.1 Outillage	93
Charte du Service Clientèle Gyproc®	95

1. Plâtres

1.1 Plâtres de construction

En sac uniquement livrable par palette complète. Vrac: quantité de commande minimale = 20 tonne.

Plâtre à projeter & Plâtre manuel



Gyproc® X Plus

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002791	Sac	25 kg	Palette	45	8,5 kg/m ² /cm	525,78	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® XL

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002788	Sac	25 kg	Palette	45	8,5 kg/m ² /cm	525,78	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® X Pro

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002784	Sac	25 kg	Palette	45	8,3 kg/m ² /cm	525,78	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Express

Plâtre manuel à prise rapide pour petits travaux de plafonnage et réparations

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002789	Sac	25 kg	Palette	45	8,5 kg/m ² /cm	636,16	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Unique WR

Plâtre pour utilisation dans des pièces humides

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100004639	Sac	25 kg	Palette	45	9,0 kg/m ² /cm	772,93	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Plâtres

1.1 Plâtres de construction

En sac uniquement livrable par palette complète. Vrac: quantité de commande minimale = 20 tonne.

Plâtre à projeter & Plâtre manuel



Gyproc® X Plus Vrac

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002790	Vrac	8,5 kg/m ² /cm	491,06	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® XL Vrac

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002787	Vrac	8,5 kg/m ² /cm	491,06	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® X Pro Vrac

Plâtre à projeter - Monocouche

Code article	Emballage	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002783	Vrac	8,3 kg/m ² /cm	491,06	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Plâtres

1.1 Plâtres de construction

En sac uniquement livrable
par palette complète.

Enduit mince



Surfenduit Finition

Enduit

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / tonne	Livraison
1100002796	Sac	25 kg	Palette	56	1,0 kg/m ² /mm	1.014,90	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Plâtres

1.1 Plâtres de construction

En sac uniquement livrable
par palette complète.

Plâtre à mouler



Molda 3 Normal

Plâtre à mouler

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100002780	Sac	25	Palette	56	508,82	<input checked="" type="checkbox"/>



Molda 3 Fin

Plâtre à mouler

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100002778	Sac	25	Palette	56	500,35	①



Molda 3 Bis

Plâtre à mouler

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100002781	Sac	25	Palette	56	556,36	①



Molda Dur

Plâtre à mouler

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100002782	Sac	25	Palette	56	644,21	①

1. Plâtres

1.2 Produits de prétraitement

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Produit de prétraitement pour tous supports poreux



X Prim®

Produit d'imprégnation pulvérisable, améliorant l'accrochage, pour les supports d'absorption irrégulière

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / litre	Livraison
1200001477	Bidon	15 l	Palette	24	150 ml/m ²	10,67	<input checked="" type="checkbox"/>

Aussi disponible par demi-palette, 12 bidons



S Prim+®

Primaire d'accrochage pulvérisable conçu pour le plafonnage de supports très absorbants

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / litre	Livraison
1200001422	Bidon	10 l	Palette	60	150 ml/m ²	9,84	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Plâtres

1.2 Produits de prétraitement

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Produit de prétraitement pour tous supports peu poreux



Betongrip Easy®

Pour une adhésion performante entre plâtre et béton

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	Consommation moy.	€ / litre	Livraison
1200001475	Seau	15 l	Palette	12	150 ml/m ²	5,38	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001476	Seau	15 l	Palette	24	150 ml/m ²	5,11	<input checked="" type="checkbox"/>

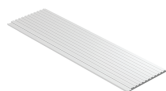
1. Plâtres

1.3 Profilés de parachèvement

Uniquement livrable par
emballage complète.

1. PLÂTRES

Joues de fenêtre Plâtinum



Plâtinum 210

La joue de fenêtre Plâtinum

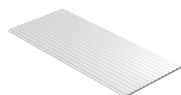
Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€/ m	Livraison
1200001668	2200	Boîte	8	10,04	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001669	2600	Boîte	8	10,04	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001670	3000	Boîte	8	10,04	<input checked="" type="checkbox"/>



Plâtinum PUR 210

La joue de fenêtre Plâtinum

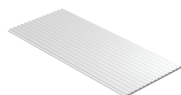
Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€/ m	Livraison
1200001571	2600	Boîte	4	18,50	<input checked="" type="checkbox"/>



Plâtinum 270

La joue de fenêtre Plâtinum

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€/ m	Livraison
1200001742	2200	Boîte	8	15,14	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001743	2600	Boîte	8	15,14	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001744	3000	Boîte	8	15,14	<input checked="" type="checkbox"/>



Plâtinum 350

La joue de fenêtre Plâtinum

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€/ m	Livraison
1200001483	2200	Boîte	8	19,13	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001484	2600	Boîte	8	19,13	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001485	3000	Boîte	8	19,13	<input checked="" type="checkbox"/>

Notes

A large, rounded rectangular area with a blue border, containing horizontal dotted lines for writing notes.

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® A



Gyproc® A 6

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100002816	ABA	6,5	1200	3000	6,00	60	12,73	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® A 9,5

Plaques de construction Gyproc®

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004746	ABA	9,5	600	2600	6,80	100	7,57	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004751	ABA	9,5	1200	2400	6,80	66	7,57	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004676	ABA	9,5	1200	2600	6,80	50	7,57	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004677	ABA	9,5	1200	2800	6,80	50	7,57	①
1100004678	ABA	9,5	1200	3000	6,80	50	7,57	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® A 4xABA 9,5

Plaques de construction Gyproc®

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004752	4xABA	9,5	1200	2600	6,80	66	9,42	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004753	4xABA	9,5	1200	2600	6,80	20	9,42	①

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® A



Gyproc® A 12,5

Plaques de construction Gyproc®

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004747	ABA	12,5	600	2600	8,75	80	7,85	☑
1100004748	ABA	12,5	600	3000	8,75	80	7,85	☑
1100004597	ABA	12,5	600	3600	8,75	80	7,85	☑
1100004785	ABA	12,5	1200	2000	8,75	50	7,90	☑
1100004719	ABA	12,5	1200	2400	8,75	50	7,85	☑
1100004769	ABA	12,5	1200	2500	8,75	50	7,85	☑
1100004758	ABA	12,5	1200	2600	8,75	50	7,90	☑
1100004761	ABA	12,5	1200	2800	8,75	50	7,85	☑
1100004763	ABA	12,5	1200	3000	8,75	40	7,90	☑
1100004765	ABA	12,5	1200	3200	8,75	40	7,85	☑
1100004680	ABA	12,5	1200	3600	8,75	40	7,85	☑
1100004784	ABA	12,5	1200	2000	8,75	20	7,90	☑
1100004755	ABA	12,5	1200	2400	8,75	20	7,90	☑
1100004768	ABA	12,5	1200	2500	8,75	20	7,90	☑
1100004757	ABA	12,5	1200	2600	8,75	20	7,90	☑
1100004760	ABA	12,5	1200	2800	8,75	20	7,90	☑
1100004764	ABA	12,5	1200	3000	8,75	20	7,90	☑
1100004766	ABA	12,5	1200	3200	8,75	16	7,90	☑
1100004767	ABA	12,5	1200	3600	8,75	16	7,90	☑
1100004773	RBD	12,5	1200	3000	8,75	40	7,85	①

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® A



Gyproc® A 4x ABA 12,5

Plaques de construction Gyproc®

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100002804	4xABA	12,5	600	2500	8,75	40	10,51	☑
1100004720	4xABA	12,5	1200	2600	8,75	50	10,15	☑
1100004692	4xABA	12,5	1200	2400	8,75	40	10,15	☑
1100004771	4xABA	12,5	1200	3000	8,75	40	10,15	☑
1100004770	4xABA	12,5	1200	2600	8,75	20	10,19	☑
1100004772	4xABA	12,5	1200	3000	8,75	20	10,19	☑



Gyproc® A 15

Plaques de construction Gyproc®

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004777	ABA	15	1200	2600	11,20	40	9,36	①
1100004681	ABA	15	1200	3000	11,20	40	9,36	☑

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® Regips® A



Gyproc® Regips A 12,5

Plaques Gyproc® avec 30% de plâtre recyclé

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004265	ABA	12,5	1200	2800	8,75	40	7,85	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004264	ABA	12,5	1200	3000	8,75	40	7,85	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

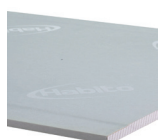
Plaques Gyproc® Habito®



HABITO® 12,5

Plaque de plâtre Gyproc® de haute qualité adaptée au confort de vie contemporain

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004317	ABA	12,5	600	2600	12	48	16,34	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004349	ABA	12,5	1200	2600	12	40	14,27	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004350	ABA	12,5	1200	2800	12	40	14,27	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004351	ABA	12,5	1200	3000	12	40	14,27	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004353	ABA	12,5	1200	2600	12	20	14,30	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004216	ABA	12,5	1200	2800	12	20	14,30	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004354	ABA	12,5	1200	3000	12	20	14,30	<input checked="" type="checkbox"/>



HABITO® Hydro 12,5

Plaque de plâtre Gyproc® de haute qualité à résistance à l'humidité améliorée, adaptée au confort de vie contemporain

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004384	ABA	12,5	600	2600	12,20	48	24,86	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004383	ABA	12,5	1200	2600	12,20	40	21,71	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004352	ABA	12,5	1200	3000	12,20	40	21,71	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® Activ'Air® PREMIUM



Gyproc® A Premium 12,5

Plaques de construction Gyproc® avec des caractéristiques de purification de l'air intérieure et un carton blanc



Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004631	ABA	12,5	1200	2600	8,80	40	11,25	①

Uniquement livrable par emballage complet.



Gyproc® Activ'Air® Premium - A 4xABA 12,5

Plaques de construction Gyproc® avec des caractéristiques de purification de l'air intérieure et un carton blanc



Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004629	4xABA	12,5	600	2500	8,80	40	14,27	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004630	4xABA	12,5	1200	2500	8,80	40	13,69	<input checked="" type="checkbox"/>

Palettes sont prévues d'une housse de protection.

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® Rf



Gyproc® Rf 12,5

Plaques Gyproc® à haute résistance au feu

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004249	ABA	12,5	600	2600	10,30	40	10,58	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004713	ABA	12,5	1200	2600	10,30	50	10,31	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004776	ABA	12,5	1200	3000	10,30	40	10,31	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Rf 4xABA 12,5

Plaques Gyproc® à haute résistance au feu

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004339	4xABA	12,5	1200	2500	10,30	50	11,80	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Rf 15

Plaques Gyproc® à haute résistance au feu

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004394	ABA	15	600	2600	12,30	32	11,49	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004778	ABA	15	1200	2600	12,30	40	11,24	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004714	ABA	15	1200	3000	12,30	30	11,24	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004779	ABA	15	1200	2600	12,30	16	11,28	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004780	ABA	15	1200	3000	12,30	16	11,28	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc RF 4xABA 15

Plaques Gyproc® à haute résistance au feu

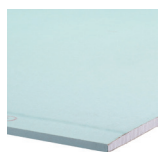
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004577	4xABA	15	600	2500	12,30	40	13,04	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004796	4xABA	15	1200	2500	12,30	40	12,73	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

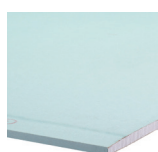
Plaques Gyproc® WR



Gyproc® WR 9,5

Plaques Gyproc® à résistance à l'humidité améliorée

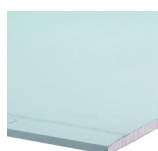
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004749	ABA	9,5	600	2600	7,60	52	12,18	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004486	RBR	9,5	600	1200	7,60	72	10,24	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® WR 12,5

Plaques Gyproc® à résistance à l'humidité améliorée

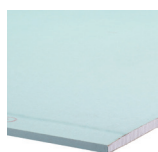
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004794	ABA	12,5	600	2600	10,30	80	12,97	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004715	ABA	12,5	1200	2600	10,30	50	12,66	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004774	ABA	12,5	1200	3000	10,30	40	12,66	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004790	ABA	12,5	1200	2600	10,30	20	12,69	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004775	ABA	12,5	1200	3000	10,30	20	12,69	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® WR 4xABA 12,5

Plaques Gyproc® à résistance à l'humidité améliorée

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004648	4xABA	12,5	600	2500	10,30	40	14,48	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004649	4xABA	12,5	1200	2500	10,30	40	14,12	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® WR 15

Plaques Gyproc® à résistance à l'humidité améliorée

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004781	ABA	15	1200	2600	13,30	40	13,89	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® SoundBloc®



SoundBloc® 12,5

Plaques Gyproc® pour un confort acoustique amélioré

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004333	ABA	12,5	600	2600	12,50	60	11,80	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004325	ABA	12,5	1200	2600	12,50	40	10,57	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004326	ABA	12,5	1200	3000	12,50	40	10,57	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004327	ABA	12,5	1200	2600	12,50	20	10,60	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004627	ABA	12,5	1200	3000	12,50	16	10,60	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Gyproc® DuraGyp® Standard



DuraGyp® Standard 12,5

Plaques Gyproc® avec une résistance aux chocs améliorée

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004658	ABA	12,5	1200	2600	11,80	20	9,03	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004657	ABA	12,5	1200	3000	11,80	20	9,03	<input checked="" type="checkbox"/>



DuraGyp® Standard 15

Plaques Gyproc® avec une résistance aux chocs améliorée

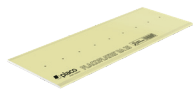
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004493	ABA	15	1200	2600	14,20	20	12,20	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Placoplatre® BA



Placoplatre® BA 25

Plaque de plâtre pour plafonds à résistance au feu élevée

	Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
NEUF	1100011105	ABA	25	900	2500	18,30	36	18,14	☑
NEUF	1100011106	ABA	25	900	2600	18,30	36	18,14	⌚

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Uniquement livrable par palette complète.

Plaques Gyproc® Gygant®



Gyproc® Gygant®

Plaques Gyproc® de grande longueur pour revêtements avec joints apparents

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004687	RBR	9,5	600	2600	6,80	104	7,99	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004688	RBR	9,5	600	3000	6,80	104	7,99	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004689	RBR	9,5	600	3600	6,80	104	7,99	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004690	RBR	9,5	600	4200	6,80	104	7,99	<input checked="" type="checkbox"/>

Quantité de commande minimale = 10 plaques.

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Uniquement livrable par palette complète.

Plaques Gyproc® Gyplat®



Gyproc® Gyplat® 9,5

Plaques de construction Gyproc® pour plafonnage

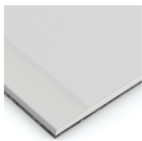
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004754	RBR	9,5	400	2000	6,80	270	7,90	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004783	RBR	9,5	600	2000	6,80	132	7,82	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par palette complète.

2. Plaques

2.1 Plaques Gyproc®

Plaques Gyproc® LP

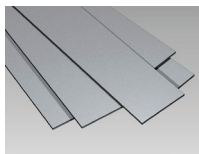


Gyproc® LP

Plaques Gyproc® revêtues au dos d'une feuille de plomb (1/2/3 mm)

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€ / m ²	Livraison
1100004791	ABA	14,5	600	2600	31,50	1	25,04	🕒
1100004665	ABA	15,5	600	2600	31,50	1	33,28	🕒
1100004792	ABA	13,5	600	2600	31,50	1	42,87	🕒

Prix sur demande. Délais de livraison : max. 4 semaines



Gyproc® Bandes de plomb LP

Bande de plomb autocollante pour isoler les joints entre les plaques Gyproc® LP

Code article	Emballage	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Poids / rouleau	€ / m	Livraison
1200001750	Rouleau	1	50	20000	0,60	12 kg	34,80	🕒
1200001731	Rouleau	2	50	10000	1,19	12 kg	43,03	🕒
1200001732	Rouleau	3	50	8000	1,79	14 kg	51,74	🕒

Prix sur demande. Délais de livraison : max. 4 semaines

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par emballage complet. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Dalles Gyptone®

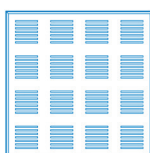


Gyptone® Base

Dalles de plâtre avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004075	--	A	10	600	600	7,60	Boîte	8	16	25,04	☑
1100004076	--	E15	10	600	600	7,60	Boîte	8	16	33,28	⌚
1100004077	--	D2	12,5	600	600	9,52	Boîte	6	16	42,87	☑

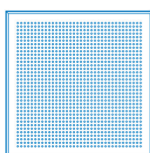


Gyptone® Line 4

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004056	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	34,80	⌚
1100004057	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	43,03	⌚
1100004058	Blanc	D2	12,5	600	600	7,87	Boîte	6	16	51,74	⌚

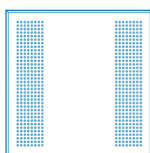


Gyptone® Point 11

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004059	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	33,62	☑
1100004060	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	41,87	⌚
1100004061	Blanc	D2	12,5	600	600	8,43	Boîte	6	16	51,74	☑

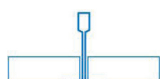


Gyptone® Point 12

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004062	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	33,62	⌚
1100004063	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	41,87	⌚
1100009080	Blanc	D2	12,5	600	600	9,06	Boîte	6	16	51,74	⌚



Forme du bord A



Forme du bord E15



Forme du bord D2

Dalles Gyptone® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc

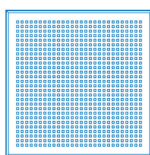
Commandez une structure métallique compatible avec les dalles D2, p.e. Cross-Lock Unipro de API ou le Système Focus Ds de Ecophon chez le fabricant du système.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par emballage complet. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Dalles Gyptone®

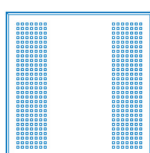


Gyptone® Quattro 20

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004065	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	33,62	☑
1100004066	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	41,87	⌚
1100004070	Blanc	D2	12,5	600	600	9,52	Boîte	6	16	51,74	☑

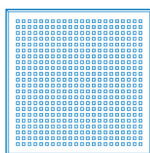


Gyptone® Quattro 22

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004067	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	33,62	⌚
1100004069	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	41,87	⌚
1100004068	Blanc	D2	12,5	600	600	8,70	Boîte	6	16	51,74	⌚

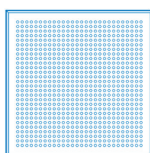


Gyptone® Quattro 50

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004072	Blanc	A	10	600	600	7,87	Boîte	8	16	33,62	⌚
1100004073	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	41,87	⌚
1100004074	Blanc	D2	12,5	600	600	7,87	Boîte	6	16	51,74	⌚



Gyptone® Sixto® 60

Dalles de plâtre perforées avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques démontables et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Ép. (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	Embal.	#/ embal.	# embal. / pal	€/ m ²	Livraison
1100004078	Blanc	A	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	35,99	⌚
1100004079	Blanc	E15	10	600	600	6,60	Boîte	8	16	44,20	⌚
1100004080	Blanc	D2	12,5	600	600	7,97	Boîte	6	16	51,74	⌚



Forme du bord A



Forme du bord E15



Forme du bord D2

Dalles Gyptone® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc

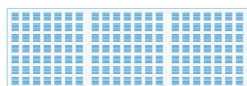
Commandez une structure métallique compatible avec les dalles D2, p.e. Cross-Lock Unipro de API ou le Système Focus Ds de Ecophon chez le fabricant du système.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Gyptone® BIG Activ'Air®

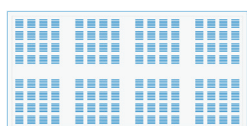


BIG Gyptone® Line 5

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004534	Blanc	4xABA	12,5	900	2700	8,16	33,68	①

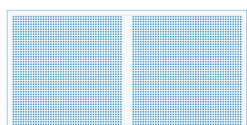


BIG Gyptone® Line 6

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004083	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	30,42	②

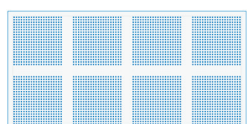


BIG Gyptone® Quattro 40

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004535	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	36,79	②

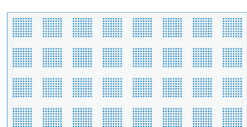


BIG Gyptone® Quattro 41

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004064	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	30,42	<input checked="" type="checkbox"/>



BIG Gyptone® Quattro 42

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004071	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	30,42	②

Plaques Gyptone® BIG Activ'Air® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Gyptone® BIG Activ'Air®

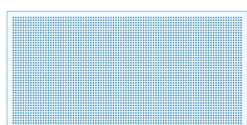


BIG Gyptone® Quattro 43

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004536	Blanc	4xABA	12,5	900	2700	8	33,68	①

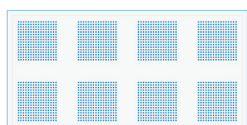


BIG Gyptone® Quattro 44

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004537	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	36,79	②

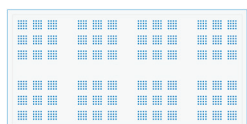


BIG Gyptone® Quattro 46

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004081	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	30,42	②

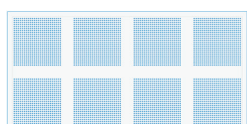


BIG Gyptone® Quattro 47

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004082	Blanc	4xABA	12,5	1200	2400	8	30,42	②



BIG Gyptone® Sixto® 63

Plaques de plâtre perforées 4xABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004492	Blanc	4xABA	12,5	600	600	8	38,09	②

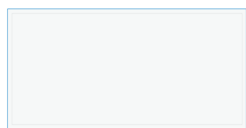
Plaques Gyptone® BIG Activ'Air® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Gyptone® BIG Activ'Air® Curve

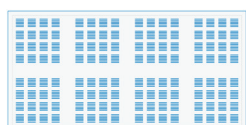


BIG Gyptone® Curve Base

Plaques de plâtre ABA avec Activ'Air(r) pour plafonds acoustiques courbes



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100009850	--	ABA	6,5	1200	2400	7,22	19,59	

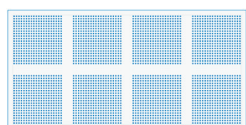


BIG Gyptone® Curve Line 6

Plaques de plâtre perforées ABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques courbes



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004479	Blanc	ABA	6,5	1200	2400	6,39	44,82	

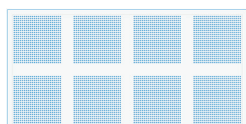


BIG Gyptone® Curve Quattro 41

Plaques de plâtre perforées ABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques courbes



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004478	Blanc	ABA	6,5	1200	2400	6,20	44,82	



BIG Gyptone® Curve Sixto® 63

Plaques de plâtre perforées ABA avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques courbes



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004480	Blanc	ABA	6,5	1200	2400	6,25	44,82	

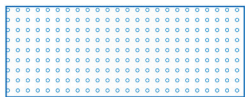
Plaques Gyptone® BIG Activ'Air® Curve perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Rigitone® Activ'Air®



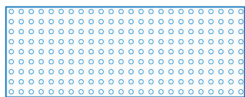
Rigitone® 6/18

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004454	Blanc	GBC	12,5	1188	1998	10,18	33,88	②
1100004453	Noir	GBC	12,5	1188	1998	10,18	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.



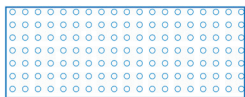
Rigitone® 8/18

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004456	Blanc	GBC	12,5	1188	1998	9,47	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004455	Noir	GBC	12,5	1188	1998	9,47	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® 10/23

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004458	Blanc	GBC	12,5	1196	2001	9,54	33,88	②
1100004457	Noir	GBC	12,5	1196	2001	9,54	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® 12/25

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004460	Blanc	GBC	12,5	1200	2000	9,19	33,88	②
1100004459	Noir	GBC	12,5	1200	2000	9,19	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.

Plaques Rigitone® Activ'Air® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc ou noir.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Rigitone® Activ'Air®



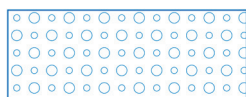
Rigitone® 15/30

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004322	Blanc	GBC	12,5	1200	1980	9,07	33,88	②
1100004321	Noir	GBC	12,5	1200	1980	9,07	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.



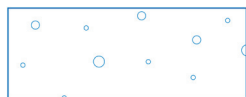
Rigitone® 12-20/66

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004462	Blanc	GBC	12,5	1188	1980	9,11	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004461	Noir	GBC	12,5	1188	1980	9,11	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



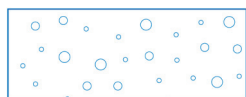
Rigitone® 8-15-20

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004464	Blanc	GBC	12,5	1200	2000	10,43	33,88	②
1100004463	Noir	GBC	12,5	1200	2000	10,43	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® 8-15-20 Super

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004466	Blanc	GBC	12,5	1200	1960	10,04	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004465	Noir	GBC	12,5	1200	1960	10,04	33,88	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.

Plaques Rigitone® Activ'Air® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc ou noir.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Rigitone® Activ'Air®



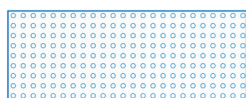
Rigitone® 12-20-35

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€ / m ²	Livraison
1100004468	Blanc	GBC	12,5	1200	2000	9,92	33,88	②
1100004467	Noir	GBC	12,5	1200	2000	9,92	33,88	②

Uniquement livrable par emballage complète.



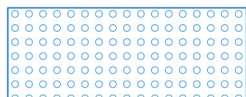
Rigitone® Quattro 8/18

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€ / m ²	Livraison
1100004470	Blanc	GBC	12,5	1188	1998	10,05	39,99	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004469	Noir	GBC	12,5	1188	1998	10,05	39,99	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® Quattro 12/25

Plaques de plâtre perforées GBC avec Activ'Air® pour plafonds acoustiques et décoratifs



Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€ / m ²	Livraison
1100004472	Blanc	GBC	12,5	1200	2000	8,68	44,96	②
1100004471	Noir	GBC	12,5	1200	2000	8,68	44,96	②

Uniquement livrable par emballage complète.

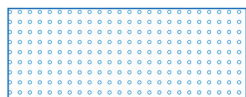
Plaques Rigitone® Activ'Air® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc ou noir.

2. Plaques

2.2 Plaques de plafond

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Plaques Climafit Rigitone®



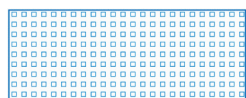
Climafit Rigitone® R 6/18 BT

Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100009968	Noir	GBC	10	1188	1998	8,50	60,00	📦



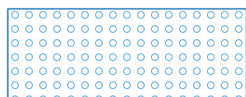
Climafit Rigitone® 8/18 BT

Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100004647	Noir	GBC	10	1188	1998	8,50	60,00	📦



Climafit Rigitone® 8/18 Quattro

Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100009894	Noir	GBC	10	1188	1998	8,50	60,00	📦



Climafit Rigitone®12/25 WT

Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100008272	Blanc	GBC	10	1200	2000	8,50	60,00	📦



Climafit Rigitone® 15/30 WT

Code article	Membrane	Forme	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	€/ m ²	Livraison
1100010154	Blanc	GBC	10	1200	1980	8,50	60,00	📦

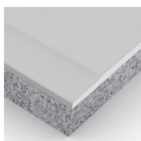
Plaques Climafit Rigitone® perforés revêtus sur le dos d'un voile acoustique blanc ou noir.

2. Plaques

2.3 Panneaux isolants

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

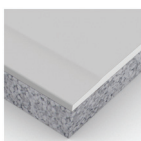
Panneaux isolants thermique et acoustique



Doublissimo® - 12,5/40

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 40 mm EPS Neopor

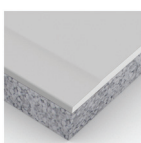
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004740	ABA	53	1200	2600	10,10	22	19,91	<input checked="" type="checkbox"/>



Doublissimo® - 12,5/50

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 50 mm EPS Neopor

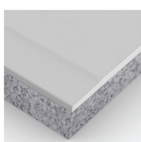
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004743	ABA	63	1200	2600	10,30	19	21,07	②



Doublissimo® - 12,5/60

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 60 mm EPS Neopor

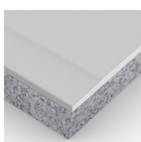
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004741	ABA	73	1200	2600	10,40	16	22,50	②



Doublissimo® - 12,5/80

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 80 mm EPS Neopor

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004744	ABA	93	1200	2600	10,70	13	26,94	②



Doublissimo® - 12,5/100

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 100 mm EPS Neopor

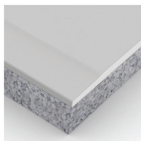
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004742	ABA	113	1200	2600	11	10	31,27	②

2. Plaques

2.3 Panneaux isolants

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète ou par pièce moyennant un supplément de 25 €/pal.

Panneaux isolants thermique et acoustique



Doublissimo® - 12,5/120

Plaques Gyproc® 12,5 mm + 120 mm EPS Neopor

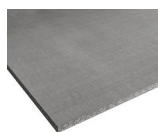
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004745	ABA	133	1200	2600	11,20	9	36,83	📦

2. Plaques

2.4 Plaques Aquaroc®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques ciment Aquaroc®



Aquaroc® 12,5

Plaques de ciment

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100002819	GBC	13	1200	2600	12,80	15	34,69	<input checked="" type="checkbox"/>
1100002820	GBC	13	1200	3000	12,80	15	34,69	①

2. Plaques

2.5 Plaques Rigidur®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Rigidur® GF-H



Rigidur® GF-H 10

Plaques de plâtre renforcées de fibres de cellulose à densité homogène

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004624	GBC	10	1000	1500	12	70	12,21	②
1100004619	GBC	10	1195	2600	12	50	11,72	①



Rigidur® GF-H 12,5

Plaques de plâtre renforcées de fibres de cellulose à densité homogène

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004594	ABA	12,5	1200	2600	15	30	15,31	☑
1100004592	GBC	12,5	1195	2600	15	30	14,32	①



Rigidur® GF-H 15

Plaques de plâtre renforcées de fibres de cellulose à densité homogène

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004625	ABA	15	1200	2600	18	30	20,13	③



Rigidur® GF-H Activ'Air® 10

Plaques de plâtre renforcées de fibres de cellulose avec résistance élevée aux chocs



Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100009895	GBC	10	1000	1500	12	70	14,15	①
1100008957	GBC	10	1195	2600	12	50	13,65	①

2. Plaques

2.5 Plaques Rigidur®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Rigidur® GF-H



Rigidur® GF-H Activ'Air® 12,5

Plaques de plâtre renforcées de fibres de cellulose avec résistance élevée aux chocs



Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100008267	ABA	12,5	1200	2600	15	30	17,28	📦
1100008962	GBC	12,5	1195	2600	15	30	16,29	📦

2. Plaques

2.5 Plaques Rigidur®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Rigidur® Floor



Rigidur® Floor E20

Éléments de chape sèche à haute densité

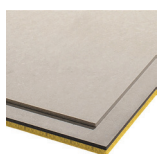
Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004087	GBC	20	500	1500	24,10	48	32,95	<input checked="" type="checkbox"/>



Rigidur® Floor E25

Éléments de chape sèche à haute densité

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004671	GBC	25	500	1500	30,10	40	36,34	<input checked="" type="checkbox"/>



Rigidur® Floor E30 MW

Éléments de chape sèche avec isolation en laine minérale

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004088	GBC	30	500	1500	25,70	48	44,26	<input checked="" type="checkbox"/>



Rigidur® Floor E30 HF

Éléments de chape sèche avec isolation en fibres de bois

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004737	GBC	30	500	1500	26,10	48	44,26	③



Rigidur® Floor E35 MW

Éléments de chape sèche avec isolation en laine minérale

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004672	GBC	35	500	1500	31,70	40	49,29	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.5 Plaques Rigidur®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Rigidur® Floor



Rigidur® Floor E40 PS

Éléments de chape sèche avec isolation en PS

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100008714	GBC	40	500	1500	24,50	48	38,48	③

2. Plaques

2.5 Plaques Rigidur®

Accessoires Rigidur® Floor



Rigidur® Nature Line Colle pour chape sèche

Colle pour chape sèche qui garantit un collage efficace, sans solvants ou de matières dangereuses.

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001847	Bouteille	1 kg	Boîte	6	24,95	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Rigidur® Nature Line Colle 310 ml

Colle pour joints sans solvants ou de matières dangereuses.

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001700	Tube	310 ml	Boîte	6	10,14	<input type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Granulés d'égalisation Rigidur®

Code article	Description	Emballage	Contenu	€ / embal.	Livraison
1200001794	Granulés d'égalisation	Sac	50 l	20,98	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Bandes latérales Rigidur®

Code article	Description	Emballage	Contenu	€ / embal.	Livraison
1200001592	Bandes latérales 100 mm x 1250 mm x 10 mm	Boîte	50 m	135,13	<input type="checkbox"/>
1200001385	Bandes latérales 30 mm x 1250 mm x 10 mm	Boîte	100 m	225,16	<input checked="" type="checkbox"/>

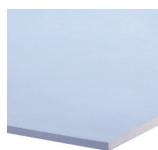
Uniquement livrable par emballage complète.

2. Plaques

2.6 Plaques Glasroc®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Glasroc® H



Glasroc® H 12,5

Plaques de plâtre hydrofuges renforcées par des membranes en fibre de verre

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004559	ABA	12.5	1200	2600	10,50	40	20,47	<input checked="" type="checkbox"/>
1100004560	ABA	12.5	1200	3000	10,50	40	20,47	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Plaques

2.6 Plaques Glasroc®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Glasroc® X



Glasroc® X 12,5

Plaques de plâtre renforcées par des membranes en fibre de verre avec résistance aux intempéries

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004222	ABA	12,5	1200	2600	10,90	40	22,11	⌚
1100004221	ABA	12,5	1200	3000	10,90	40	22,11	☑
1100004220	RBD	12,5	1200	2600	10,90	40	22,11	⌚
1100004219	RBD	12,5	1200	3000	10,90	40	22,11	☑

2. Plaques

2.6 Plaques Glasroc®

Produits de stock livrables par plaque sans supplément. Produits hors stock livrables par palette complète.

Plaques Glasroc® F



Glasroc® F 15

Plaques de plâtre incombustible renforcées par des membranes en fibre de verre

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004591	GBC	15	65	2400	12,80	1000	44,27	①
1100004602	GBC	15	100	2400	12,80	1000	44,27	①
1100004590	GBC	15	135	2400	12,80	1000	44,27	①
1100004724	GBC	15	1200	2400	12,80	32	39,80	☑



Glasroc® F 20

Plaques de plâtre incombustible renforcées par des membranes en fibre de verre

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004246	GBC	20	120	2000	17	20	53,09	☑
1100004725	GBC	20	1200	2000	17	24	47,78	☑



Glasroc® F 25

Plaques de plâtre incombustible renforcées par des membranes en fibre de verre

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004726	GBC	25	1200	2000	21,30	20	53,01	☑



Glasroc® F 30

Plaques de plâtre incombustible renforcées par des membranes en fibre de verre

Code article	Forme du bord	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	Poids (kg/m ²)	# / palette	€/ m ²	Livraison
1100004727	GBC	30	1200	2000	25,50	20	60,89	☑

3. Éléments design

3.1 Gypform

Gypform



Gyproc® GypForm A 1/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005726	GypForm A	12,5	100-299	2600	6,62	①
1200005728	GypForm A	12,5	300-599	2600	8,89	①
1200005727	GypForm A	12,5	600-1200	2600	13,32	①



Gyproc® GypForm RF 1/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005717	GypForm Rf	15	100-299	2600	8,15	①
1200005752	GypForm Rf	15	300-599	2600	10,60	①
1200005751	GypForm Rf	15	600-1200	2600	19,28	①



Gyproc® GypForm A 2/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005743	GypForm A	12,5	100-299	2600	9,80	①
1200005744	GypForm A	12,5	300-599	2600	12,13	①
1200005745	GypForm A	12,5	600-1200	2600	16,47	①



Gyproc® GypForm RF 2/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005755	GypForm Rf	15	100-299	2600	12,10	①
1200005753	GypForm Rf	15	300-599	2600	14,61	①
1200005754	GypForm Rf	15	600-1200	2600	21,44	①

Autres types sur demande. Utilisez le formulaire «Demande de prix/Commande GypForm» pour renseigner les dimensions précises souhaitées.

3. Éléments design

3.1 Gypform

Gypform



Gyproc® GypForm A 2/2

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005732	GypForm A	12,5	100-299	2600	8,15	①
1200005735	GypForm A	12,5	300-599	2600	10,36	①
1200005746	GypForm A	12,5	600-1200	2600	14,76	①



Gyproc® GypForm RF 2/2

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005756	GypForm Rf	15	100-299	2600	9,16	①
1200005757	GypForm Rf	15	300-599	2600	11,65	①
1200005768	GypForm Rf	15	600-1200	2600	20,32	①



Gyproc® GypForm A 3/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005734	GypForm A	12,5	100-299	2600	11,26	①
1200005733	GypForm A	12,5	300-599	2600	13,50	①
1200005748	GypForm A	12,5	600-1200	26000	17,92	①



Gyproc® GypForm RF 3/1

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005767	GypForm Rf	15	100-299	2600	13,17	①
1200005766	GypForm Rf	15	300-599	2600	15,65	①
1200005769	GypForm Rf	15	600-1200	2600	24,20	①

Autres types sur demande. Utilisez le formulaire «Demande de prix/Commande GypForm» pour renseigner les dimensions précises souhaitées.

3. Éléments design

3.1 Gypform

Gypform



Gyproc® GypForm A 3/3

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005747	GypForm A	12,5	100-299	2600	9,58	①
1200005749	GypForm A	12,5	300-599	2600	11,82	①
1200005750	GypForm A	12,5	600-1200	2600	16,27	①



Gyproc® GypForm RF 3/3

Éléments de plaques de plâtre prêts à monter pour des formes en escalier

Code article	Type de plaque	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	€ / pièce	Livraison
1200005770	GypForm Rf	15	100-299	2600	10,20	①
1200005771	GypForm Rf	15	300-599	2600	12,68	①
1200005772	GypForm Rf	15	600-1200	2600	21,40	①

Autres types sur demande. Utilisez le formulaire «Demande de prix/Commande GypForm» pour renseigner les dimensions précises souhaitées.

Notes

A large, rounded rectangular area with a blue border, containing horizontal dotted lines for writing notes.

4. Produits de jointoiment et de finition

4.1 Produits de jointoiment

Poudre



Gyproc® JointFiller 45

Produit de jointoiment universel à base de plâtre, pour le remplissage du joint ABA

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004728	Sac	5 kg	Palette	105	1,38	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par sac.



Gyproc® JointFiller 90

Produit de jointoiment universel à base de plâtre, pour le remplissage du joint ABA

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004403	Sac	20 kg	Palette	40	1,38	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par sac.



Gyproc® JointFiller 120

Produit de jointoiment avec temps d'utilisation prolongé, pour le remplissage du joint ABA

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004244	Sac	25 kg	Palette	40	1,38	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par sac.



Gyproc® JointFiller Vario

Produit de jointoiment multi-usage à base de plâtre

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004729	Sac	5 kg	Palette	108	3,68	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par sac.

4. Produits de jointoiment et de finition

4.1 Produits de jointoiment

Poudre



Gyproc® JointFiller Vario H

Produit de jointoiment à base de plâtre, pour endroits humides

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004475	Sac	5 kg	Palette	216	3,85	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par par multiple de 4 sacs.



Rifino Premium

Produit de jointoiment et enduit de peintre

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004589	Sac	5 kg	Palette	105	2,20	<input checked="" type="checkbox"/>

Livable par sac.



Gyproc® JointFinisher Premium

Produit de finition pour traiter la finition des joints

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004588	Sac	5 kg	Palette	108	2,41	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par demi-palette ou par palette complète

4. Produits de jointoiment et de finition

4.1 Produits de jointoiment

Prêt à l'emploi



Gyproc® ProMix Filler

Enduit à retrait faible, prêt à l'emploi pour le jointoiment et la finition des plaques de plâtre

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004163	Seau	20,4 kg	Palette	24	2,16	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par multiple de 8 seaux.



Gyproc® ProMix Premium

Enduit blanc pour la finition des joints ABA

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004580	Seau	20 kg	Palette	33	3,41	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par multiple de 11 seaux.



Gyproc® ProMix Light

Enduit blanc allégé, prêt à l'emploi pour le jointoiment et la finition

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004395	Seau	17,5 kg	Palette	33	2,19	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par multiple de 11 seaux.



Gyproc® ProMix Hydro

Produit prêt à l'emploi pour endroits humides

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004392	Seau	15 kg	Palette	33	3,22	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par multiple de 11 seaux.

4. Produits de jointoiment et de finition

4.1 Produits de jointoiment

Prêt à l'emploi



Gyproc® ProMix Airless S

Enduit pour application airless

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004400	Sac	25 kg	Palette	40	1,00	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par palette complète



LOOPD® Produit de jointoiment

Pour un cloison facilement démontable en combinaison avec Gyproc® LOOPD® Bande d'armature

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004363	Seau	20 kg	Palette	33	2,44	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® Mix

Produit de jointoiment pour des plaques Rigitone®

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / kg	Livraison
1100004084	Tube	600 ml	Boîte	20	15,15	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.

4. Produits de jointoiment et de finition

4.2 Accessoires de parachèvement

Uniquement livrable par
emballage extérieur complète

Protection des angles



Gyproc® AquaBead® 90°

Profilé renforcé pour des angles extérieures 90°, autocollant par hydro-activation

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001562	2,7 m	Boîte	50	2,98	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001552	3 m	Boîte	50	2,98	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Gyproc® AquaBead® Flex Pro

Profilé renforcé pliable, autocollant par hydro-activation

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001595	25 m	Boîte	10	3,15	<input checked="" type="checkbox"/>



AquaBead® L-Trim

Profilé d'arrêt renforcé, autocollant par hydro-activation

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001553	3 m	Boîte	50	3,50	<input checked="" type="checkbox"/>



HABITO® Flex

Profilé d'angle pliable, très résistant aux chocs

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001554	30 m	Boîte	10	2,77	<input checked="" type="checkbox"/>

4. Produits de jointoiment et de finition

4.2 Accessoires de parachèvement

Uniquement livrable par emballage extérieur complète.

Protection des angles



HABITO® L-Trim

Profilé d'arrêt, très résistant aux chocs pour l'épaisseur de plaque 12,5 mm

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001550	3 m	Boîte	50	3,26	<input checked="" type="checkbox"/>



No-Coat® Arch

Profilé d'angle, résistance aux chocs pour arrondis concaves

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001551	3 m	Boîte	10	4,00	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Corner Bead en acier

Profilé de parachèvement et de renfort pour angles saillants droits (90°)

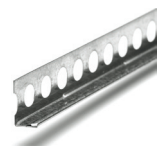
Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001782	3 m	Boîte	40	2,69	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Metal Edge Trim

Profilé d'arrêt pour plaques Gyproc®

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001940	3.05 m	Boîte	0	3,17	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Board Stop 12,5mm

Profilé d'arrêt pour plaques Gyptone® et Gyproc®

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / m	Livraison
1200001792	3 m	Boîte	100	3,21	<input checked="" type="checkbox"/>

4. Produits de jointoiment et de finition

4.2 Accessoires de parachèvement

Uniquement livrable par emballage extérieur complète.

Protection des angles



Gyproc® Board Stop 15mm

Profilé d'arrêt pour plaques Gyptone® et Gyproc®

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€/m	Livraison
1200001728	3 m	Boîte	0	3,82	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Control Joint

Profilé de parachèvement pour joints de dilatation

Code article	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€/m	Livraison
1200001740	3,05 m	Boîte	0	10,83	<input checked="" type="checkbox"/>

4. Produits de jointoiement et de finition

4.2 Accessoires de parachèvement

Uniquement livrable par
emballage extérieur complète

Bandes de jointure



Gyproc® Bande d'armature en papier P50

Bande d'armature dans le système de jointoiement ABA

Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001904	50	76	Boîte	20	5,26	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Bande d'armature autocollante G53

Bande d'armature autocollante pour plaques Gyproc® à bords ABA.

Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001834	50	90	Boîte	24	14,16	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Bande d'armature en fibre de verre H50

Bande d'armature dans le système de Glasroc® H

Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001801	50	25	Boîte	40	2,93	<input checked="" type="checkbox"/>



Aquaroc® Tape 45

Bande d'armature dans le système Aquaroc®

Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001277	48	45	Boîte	8	34,19	①



Gyproc® LOOPD® Bande d'armature

Bande d'armature pour le système LOOPD démontable

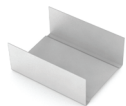
Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001523	50	90	Boîte	12	18,76	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.1 Metal Stud®

Uniquement livrable par emballage complète.

Profilés standard



Metal Stud® MSH

Profilé horizontal

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001802	Metal Stud® MSH50	40	40	50	2500	Paquet	8	18	3,29	☑
1200001868	Metal Stud® MSH50	40	40	50	4000	Paquet	8	18	3,29	☑
1200001870	Metal Stud® MSH70	40	40	70	4000	Paquet	8	18	3,91	①
1200001872	Metal Stud® MSH75	40	40	75	4000	Paquet	8	18	3,91	☑
1200001871	Metal Stud® MSH100	40	40	100	4000	Paquet	8	12	4,39	☑
1200001873	Metal Stud® MSH125	40	40	125	4000	Paquet	8	12	6,26	①
1200001768	Metal Stud® MSH150	40	40	150	4000	Paquet	8	12	6,38	①

Uniquement livrable par emballage complète.

5. Profilés et accessoires

5.1 Metal Stud®

Uniquement livrable par
emballage complète.

Profilés standard



Metal Stud® MSV

Profilé vertical

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001907	Metal Stud® MSV50	48	51	50	2400	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001874	Metal Stud® MSV50	48	51	50	2600	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001875	Metal Stud® MSV50	48	51	50	2800	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001876	Metal Stud® MSV50	48	51	50	3000	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001899	Metal Stud® MSV50	48	51	50	3200	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001877	Metal Stud® MSV50	48	51	50	3600	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001909	Metal Stud® MSV50	48	51	50	4000	Paquet	8	18	4,29	☑
1200001880	Metal Stud® MSV70	48	51	70	2600	Paquet	8	18	4,73	①
1200001881	Metal Stud® MSV70	48	51	70	2800	Paquet	8	18	4,73	①
1200001882	Metal Stud® MSV70	48	51	70	3000	Paquet	8	18	4,73	①
1200001878	Metal Stud® MSV70	48	51	70	3200	Paquet	8	18	4,73	①
1200001883	Metal Stud® MSV70	48	51	70	3600	Paquet	8	18	4,73	①
1200001879	Metal Stud® MSV70	48	51	70	4000	Paquet	8	18	4,73	①
1200001884	Metal Stud® MSV75	48	51	75	2600	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001888	Metal Stud® MSV75	48	51	75	2800	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001893	Metal Stud® MSV75	48	51	75	3000	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001891	Metal Stud® MSV75	48	51	75	3200	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001886	Metal Stud® MSV75	48	51	75	3600	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001914	Metal Stud® MSV75	48	51	75	4000	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001733	Metal Stud® MSV75	48	51	75	5000	Paquet	8	18	4,73	☑
1200001894	Metal Stud® MSV100	48	51	100	2600	Paquet	8	12	5,24	①
1200001908	Metal Stud® MSV100	48	51	100	3000	Paquet	8	12	5,24	☑
1200001917	Metal Stud® MSV100	48	51	100	3600	Paquet	8	12	5,24	☑
1200001889	Metal Stud® MSV100	48	51	100	4000	Paquet	8	12	5,24	☑
1200001913	Metal Stud® MSV125	48	51	125	3600	Paquet	8	12	7,13	①
1200001694	Metal Stud® MSV125	48	51	125	4000	Paquet	8	12	7,13	①
1200001900	Metal Stud® MSV125	48	51	125	4800	Paquet	8	12	7,13	①
1200001770	Metal Stud® MSV125	48	51	125	5000	Paquet	8	12	7,13	①
1200001756	Metal Stud® MSV150	48	51	150	3600	Paquet	8	12	8,55	①
1200001758	Metal Stud® MSV150	48	51	150	4000	Paquet	8	12	8,55	①

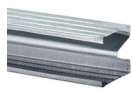
Uniquement livrable par emballage complète.

5. Profilés et accessoires

5.1 Metal Stud®

Uniquement livrable par emballage complète.

Profilés acoustiques



Metal Stud® SoundBloc®

Profilé vertical pour isolation acoustique optimale

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001722	Metal Stud® MSdB50	49	47	50	2600	Paquet	4	24	5,81	☑
1200001723	Metal Stud® MSdB50	49	47	50	3000	Paquet	4	24	5,81	☑
1200001724	Metal Stud® MSdB75	49	47	75	2600	Paquet	4	24	6,12	☑
1200001725	Metal Stud® MSdB75	49	47	75	3000	Paquet	4	24	6,12	☑
1200001617	Metal Stud® MSdB100	49	47	100	2600	Paquet	4	24	6,73	🕒
1200001618	Metal Stud® MSdB100	49	47	100	3000	Paquet	4	24	6,73	🕒



Metal Stud® SoundBloc® Int

Profilé vertical pour coin intérieur pour isolation acoustique optimal

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001745	Metal Stud® dB Int	60	10		3000	Paquet	5	0	5,77	🕒



Metal Stud® SoundBloc® Ext

Profilé vertical pour coin extérieur pour isolation acoustique optimal

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001746	Metal Stud® dB Ext	60	10		3000	Paquet	5	0	5,77	🕒

5. Profilés et accessoires

5.1 Metal Stud®

Uniquement livrable par
emballage complète.

Profilés renforcés



Metal Stud® MSP

Profilé horizontal rehaussé, épaisseur 1 mm

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001947	Metal Stud® MSP50	60	60	50	4000	Paquet	8	18	10,84	②
1200005106	Metal Stud® MSP70	60	60	70	4000	Paquet	8	18	14,76	②
1200001942	Metal Stud® MSP75	60	60	75	4000	Paquet	8	18	12,54	②
1200001901	Metal Stud® MSP100	60	60	100	4000	Paquet	8	12	14,17	②



Metal Stud® MSR

Profilé vertical renforcé, épaisseur 1,5 mm

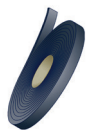
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001948	Metal Stud® MSR50	40	40	50	3000	Paquet	8	18	12,83	②
1200001902	Metal Stud® MSR50	40	40	50	4000	Paquet	8	18	12,83	②
1200005045	Metal Stud® MSR70	40	40	70	3000	Paquet	8	18	14,76	②
1200005016	Metal Stud® MSR70	40	40	70	4000	Paquet	8	18	14,76	②
1200001945	Metal Stud® MSR75	40	40	75	3000	Paquet	8	18	15,27	②
1200001943	Metal Stud® MSR75	40	40	75	4000	Paquet	8	18	15,27	②
1200001944	Metal Stud® MSR100	40	40	100	3000	Paquet	8	12	17,76	②
1200001946	Metal Stud® MSR100	40	40	100	4000	Paquet	8	12	17,76	②

5. Profilés et accessoires

5.1 Metal Stud®

Uniquement livrable par emballage extérieur complète.

Accessoires Metal Stud®



Gyproc® Bande d'étanchéité souple

Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001905	10	10	Boîte	20	2,38	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001906	20	10	Boîte	6	5,23	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001702	50	10	Boîte	4	8,12	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Bande de couplage acoustique

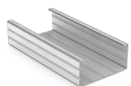
Code article	Larg. (mm)	Long. (m)	Emballage ext.	# / emballage ext.	€ / pièce	Livraison
1200001613	50	10	Boîte	6	9,05	<input type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.2 PlaGyp®

Uniquement livrable par
emballage complète.

Profilés Plagyp®

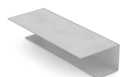


PlaGyp® PC 60/27

Profilé de plafond pour le système de plafond PlaGyp®

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001754	PlaGyp® PC 60/27	27	27	60	3000	Paquet	8	18	4,51	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001938	PlaGyp® PC 60/27	27	27	60	4000	Paquet	8	18	4,51	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.

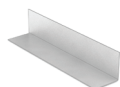


PlaGyp® PU 27/48

Profilé périphérique pour le système de plafond PlaGyp®

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001939	PlaGyp® PU27/48	27	48	30	4000	Paquet	8	18	4,15	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



PlaGyp® L-profil

Cornière métallique

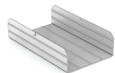
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001929	PlaGyp® L-profil	30	30		3000	Paquet	10	100	2,59	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.2 PlaGyp®

Uniquement livrable par emballage complète.

Suspentes PlaGyp®



PlaGyp® PL60/100

Éclisse de raccordement pour profilés PlaGyp® PC60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001934	PlaGyp® PL60/100	Boîte	50	Palette	140	1,24	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



PlaGyp® PH60

Suspente sous solives en bois pour profilés PlaGyp® PC60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001937	PlaGyp® PH60/200	Boîte	100	Palette	180	0,87	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001557	PlaGyp® PH60/300	Boîte	100	Palette	100	1,15	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



PlaGyp® PV60/120

Suspente à ressort pour profilés PlaGyp® PC60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001936	PlaGyp® PV60/120	Boîte	100	Palette	68	1,64	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



PlaGyp® PU60/125

Suspente universelle pour profilés PlaGyp® PC60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001771	PlaGyp® PU60/125	Boîte	50	Palette	210	0,84	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.

5. Profilés et accessoires

5.2 PlaGyp®

Uniquement livrable par emballage complète.

Suspentes PlaGyp®

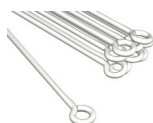


PlaGyp® PD60/60

Cavalier d'ancrage pour le système de plafond PlaGyp® D

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001935	PlaGyp® PD60/60	Boîte	100	Palette	70	0,92	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



PlaGyp® R150/

Fil de suspension à oeillet

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001932	PlaGyp® R150/1000	Boîte	100	Palette	50	1,15	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001930	PlaGyp® R150/250	Boîte	100	Palette	150	0,48	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001931	PlaGyp® R150/500	Boîte	100	Palette	100	0,84	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



PlaGyp® R155/3000

Fil de suspension

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001652	PlaGyp® R155/3000	Boîte	50	Palette	0	2,46	<input checked="" type="checkbox"/>



PlaGyp® NH

Suspente Nonius pour profilé PlaGyp® PC 60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001783	PlaGyp® Suspente Nonius NH	Boîte	100	Palette	60	0,82	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.2 PlaGyp®

Uniquement livrable par emballage complète.

Suspentes PlaGyp®



PlaGyp® NL

Nonius partie supérieure

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001784	PlaGyp® NL 200	Boîte	50	Palette	0	0,48	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001785	PlaGyp® NL 300	Boîte	50	Palette	0	0,59	<input type="checkbox"/>
1200001786	PlaGyp® NL 400	Boîte	50	Palette	0	0,77	<input type="checkbox"/>
1200001787	PlaGyp® NL 600	Boîte	50	Palette	0	1,12	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001788	PlaGyp® NL 800	Boîte	50	Palette	0	1,52	<input type="checkbox"/>
1200001789	PlaGyp® NL 1000	Boîte	50	Palette	0	1,91	<input checked="" type="checkbox"/>



PlaGyp® NB

Goupille Nonius

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001790	PlaGyp® Goupille Nonius	Boîte	100	Palette	100	0,17	<input checked="" type="checkbox"/>



PlaGyp® QV60/27

Raccord de niveau pour profilés PlaGyp® PC 60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001310	PlaGyp® QV60/27	Boîte	100	Palette	66	0,66	<input checked="" type="checkbox"/>



PlaGyp® PD60/60 dB

Cavalier d'ancrage acoustique

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001720	PlaGyp® PD60/60 dB	Boîte	1	Palette	100	5,39	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.2 PlaGyp®

Uniquement livrable par emballage complète.

Suspentes PlaGyp®



PlaGyp® PU60/125 dB

Suspente acoustique universelle pour profilés PC60/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001721	PlaGyp® PU60/125 dB	Boîte	35	Palette	50	5,46	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.3 Accessoires

Uniquement livrable par emballage complète.

Accessoires pour applications spécifiques



Suspente acoustique universelle PA 40/120

Suspente acoustique universelle

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001693	PlaGyp® PA 40/120	Boîte	50	Palette	0	5,59	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Profilé à ressort RB66

Profilé porteur à ressort

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€ / m	Livraison
1200001941	Gyproc® Profilé à ressort RB66	20	20	66	3000	Paquet	10	30	2,62	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Gyproc® Fixing Channel

Profilé métallique à multiples applications

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / pièce	Livraison
1200001479	2400	22	Boîte	10	4,11	

Uniquement livrable par emballage complète.



Cornière Stil® CR2

Profilé métallique pour systèmes Glasroc® F

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€ / m	Livraison
1200005560	Cornière Stil® CR2			23	3000	Paquet	30	45	2,85	②

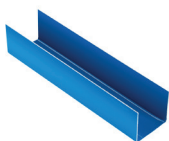
NEUF

5. Profilés et accessoires

5.4 Anti-corrosion C5-M

Uniquement livrable par emballage complète.

Profilés anti-corrosion C5-M



Metal Stud® H C5-M

Profilé mural horizontal résistant à la corrosion

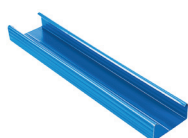
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001608	Metal Stud® MSH50	40	40	50	4000	Paquet	8	20	13,00	②
1200001609	Metal Stud® MSH75	40	40	75	4000	Paquet	8	20	15,99	②
1200001610	Metal Stud® MSH100	40	40	100	4000	Paquet	8	20	19,45	②



Metal Stud® V C5-M

Profilé mural vertical résistant à la corrosion

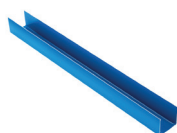
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001606	Metal Stud® MSV50	50	50	50	3000	Paquet	8	16	14,87	②
1200001607	Metal Stud® MSV75	50	50	75	4000	Paquet	8	12	17,88	②
1200004902	Metal Stud® MSV100	50	50	100	4000	Paquet	8	8	5,24	②



Fourrure CD60/27 C5-M

Profilé de plafond résistant à la corrosion

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001586	Profilé de plafond CD60/27 C5-M	27	27	60	4000	Paquet	12	15	13,33	<input checked="" type="checkbox"/>



Rail UD28 C5-M

Profilé périphérique résistant à la corrosion

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	# embal. / pal	€/ m	Livraison
1200001577	Profilé périphérique UD28 C5-M	27	27	50	3000	Paquet	16	28	10,87	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.4 Anti-corrosion C5-M

Uniquement livrable par emballage complet.

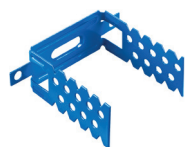
Accessoires anti-corrosion C5-M



Gyproc® Raccord pour CD60/27 C5-M

Éclisse de raccordement résistant à la corrosion

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001578	Gyproc® Éclisse de raccordement C5-M	Boîte	100	Palette	0	2,17	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Suspente universelle pour CD60/27 C5-M

Suspente universelle anti-corrosion

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001585	Gyproc® Suspente universelle C5-M	Boîte	50	Palette	0	2,81	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Cavalier d'ancrage pour CD60/27 C5-M

Cavalier d'ancrage anti-corrosion

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001579	Gyproc® Cavalier d'ancrage C5-M	Boîte	100	Palette	30	2,50	<input checked="" type="checkbox"/>



Suspente Nonius pour CD60/27 C5-M

Suspente Nonius anti-corrosion

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001580	Suspente Nonius C5-M	Boîte	100	Palette	0	2,86	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.4 Anti-corrosion C5-M

Uniquement livrable par emballage complète.

Accessoires anti-corrosion C5-M



Partie Supérieure Nonius C5-M

Partie supérieure Nonius anti-corrosion C5-M

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001584	Partie supérieure Nonius C5-M 290	Boîte	50	Palette	50	4,28	②
1200001582	Partie supérieure Nonius C5-M 490	Boîte	50	Palette	50	4,64	☑
1200001581	Partie supérieure Nonius C5-M 990	Boîte	50	Palette	50	7,23	☑



Goupille Nonius RVS

Goupille Nonius anti-corrosion pour le système C5-M

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001587	Goupille Nonius RVS	Boîte	100	Palette	0	1,50	☑



Gyproc® Aérosol anti-corrosion 400 ml

Pour la protection des rainures des profilés C5-M

Code article	Description	Emballage	Contenu	€ / embal.	Livraison
1200001588	Gyproc® Spray anti-corrosion	Aérosol	400 ml	40,10	☑

5. Profilés et accessoires

5.5 Vertebra

Uniquement livrable par emballage complète.

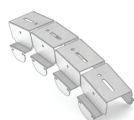
Profilés Vertebra



Vertebra GV

Profilé horizontal flexible pour cloisons et doublages courbes

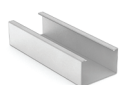
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001614	Vertebra GV50	32	32	50	20000	Boîte	1	12,84	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001615	Vertebra GV75	32	32	75	20000	Boîte	1	23,45	<input checked="" type="checkbox"/>



Vertebra VT50

Profilé de plafond primaire flexible pour plafonds courbes Vertebra

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001919	Vertebra VT50	62	55	45	3000	Paquet	6	18,21	<input checked="" type="checkbox"/>



Vertebra SP50/27

Profilé de support pour plafonds courbes Vertebra

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001920	Vertebra SP50/27	27	27	50	3000	Paquet	10	3,96	<input checked="" type="checkbox"/>



Vertebra VAF

Profilé périphérique flexible pour plafonds Vertebra

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001925	Vertebra VAF	36	70	50	3000	Paquet	6	13,33	③



Vertebra VAR

Profilé périphérique pour jonctions droites, pour tous les types d'angles

Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001924	Vertebra VAR			50	1500	Paquet	10	13,47	③

5. Profilés et accessoires

5.5 Vertebra

Uniquement livrable par emballage complète.

Profilés Vertebra



Vertebra VS30

Profilé d'escaliers flexible pour relevés courbes

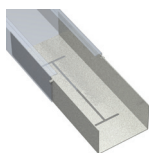
Code article	Nom article	H1 (mm)	H2 (mm)	Base (mm)	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / m	Livraison
1200001926	Vertebra VS30	33	76	50	3000	Paquet	6	14,01	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.5 Vertebra

Uniquement livrable par emballage complète.

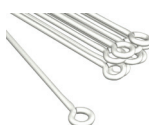
Accessoires Vertebra



Vertebra VU50/27

Éclisse de raccordement pour profilé de support Vertebra SP50/27

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001921	Vertebra VU50/27	Boîte	20	Palette	0	1,68	<input checked="" type="checkbox"/>



PlaGyp® R150/

Fil de suspension à oeillet

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001932	PlaGyp® R150/1000	Boîte	100	Palette	50	1,15	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001930	PlaGyp® R150/250	Boîte	100	Palette	150	0,48	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001931	PlaGyp® R150/500	Boîte	100	Palette	100	0,84	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



PlaGyp® R160

Fil de suspension avec crochet

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001923	PlaGyp® R160/250	Boîte	100	Palette	150	0,76	<input checked="" type="checkbox"/>



Vertebra VV50/2x4

Suspente à ressort double

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001922	Vertebra VV50/2x4	Boîte	200	Palette	0	0,63	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.6 Trappes de visite ProLock

ProLock Easy



ProLock Easy

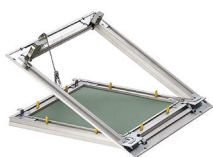
Trappe de visite pour cloison et plafond pour le bricoleur

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001713	Steel	300	300	1 x 12,5 mm	WR	70,81	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001714	Steel	400	400	1 x 12,5 mm	WR	72,03	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Profilés et accessoires

5.6 Trappes de visite ProLock

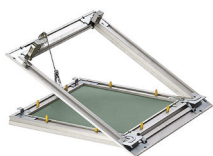
ProLock Alu Standard



ProLock Alu Standard Simple

Trappe de visite standard pour cloison et plafond

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001810	Alu	200	200	1 x 12,5 mm	WR	75,81	☑
1200001814	Alu	300	300	1 x 12,5 mm	WR	80,46	☑
1200001815	Alu	400	400	1 x 12,5 mm	WR	88,17	☑
1200001816	Alu	500	500	1 x 12,5 mm	WR	97,46	☑
1200001817	Alu	600	600	1 x 12,5 mm	WR	103,68	☑
1200001842	Alu	600	800	1 x 12,5 mm	WR	207,34	③
1200001838	Alu	600	1200	1 x 12,5 mm	WR	292,41	☑
1200001812	Alu	800	800	1 x 12,5 mm	WR	327,98	☑
1200001835	Alu	1000	1000	1 x 12,5 mm	WR	394,52	③



ProLock Alu Standard Double

Trappe de visite standard pour cloison et plafond (parement double)

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001715	Alu	200	200	2 x 12,5 mm	WR	92,83	③
1200001688	Alu	300	300	2 x 12,5 mm	WR	100,56	③
1200001689	Alu	400	400	2 x 12,5 mm	WR	112,95	③
1200001690	Alu	500	500	2 x 12,5 mm	WR	129,98	③
1200001837	Alu	600	600	2 x 12,5 mm	WR	153,18	③

- Toutes les trappes ProLock Alu sont prévues d'au moins 2 fermetures «snap» invisibles.
- Les trappes de visite peuvent - sur demande - être prévues d'une ou plusieurs fermetures carrées ou cylindriques.
- Les produits hors de stock et trappes de visite sur mesure : délai de livraison, 3 semaines à partir de la commande.
- Remise supplémentaire pour de grands projets ainsi que pour des quantités importantes, consultez toujours votre Manager Régional.

5. Profilés et accessoires

5.6 Trappes de visite ProLock

ProLock Steel Ignifuge



ProLock Steel Cloison EI 30

Trappe de visite ProLock pour cloison EI 30

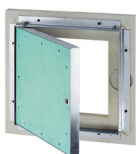
Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001849	Steel	200	200	1 x 12,5 mm	WR/Rf	153,18	③
1200001850	Steel	300	300	1 x 12,5 mm	WR/Rf	170,18	③
1200001821	Steel	400	400	1 x 12,5 mm	WR/Rf	184,12	☑
1200001853	Steel	500	500	1 x 12,5 mm	WR/Rf	202,67	③
1200001822	Steel	600	600	1 x 12,5 mm	WR/Rf	210,41	☑
1200001854	Steel	800	600	1 x 12,5 mm	WR/Rf	247,54	③



ProLock Steel Cloison EI 60

Trappe de visite ProLock pour cloison EI 60

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001855	Steel	200	200	2 x 12,5 mm	WR/Rf	199,57	③
1200001683	Steel	300	300	2 x 12,5 mm	WR/Rf	215,04	☑
1200001823	Steel	400	400	2 x 12,5 mm	WR/Rf	224,33	☑
1200001684	Steel	500	500	2 x 12,5 mm	WR/Rf	241,35	③
1200001824	Steel	600	600	2 x 12,5 mm	WR/Rf	269,20	☑
1200001685	Steel	600	800	2 x 12,5 mm	WR/Rf	375,97	③



ProLock Steel Parois de gaines EI 30

Trappe d'inspection ProLock Steel Parois de Gaines pour doublages et parois de gaines EI 30

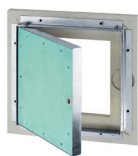
Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001734	Steel	400	400	2 x 12,5 mm	WR/Rf	272,30	③
1200001735	Steel	500	500	2 x 12,5 mm	WR/Rf	318,71	③
1200001736	Steel	600	600	2 x 12,5 mm	WR/Rf	423,92	③
1200001737	Steel	600	800	2 x 12,5 mm	WR/Rf	468,79	③

- Toutes les trappes ProLock Alu sont prévues d'au moins 2 fermetures «snap» invisibles.
- Les trappes de visite peuvent - sur demande - être prévues d'une ou plusieurs fermetures carrées ou cylindriques.
- Les produits hors de stock et trappes de visite sur mesure : délai de livraison, 3 semaines à partir de la commande.
- Remise supplémentaire pour de grands projets ainsi que pour des quantités importantes, consultez toujours votre Manager Régional.

5. Profilés et accessoires

5.6 Trappes de visite ProLock

ProLock Steel Ignifuge



ProLock Steel Parois de gaines EI 60

Trappe d'inspection ProLock Steel Parois de Gains pour doublages et parois de gaines EI 60

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001675	Steel	200	200	2 x 15 mm*	WR/Rf	396,75	③
1200001661	Steel	300	300	2 x 15 mm*	WR/Rf	471,91	③
1200001471	Steel	400	400	2 x 15 mm*	WR/Rf	505,31	③
1200001674	Steel	400	400	2 x 15 mm*	WR/Rf	526,22	③
1200001676	Steel	600	600	2 x 15 mm*	WR/Rf	559,62	☑
1200001662	Steel	600	800	2 x 15 mm*	WR/Rf	593,03	③



ProLock Steel Plafond Sf 30

Trappe de visite ProLock pour plafonds Sf 1/2 h (Sf = stabilité au feu)

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200004991	Steel	200	200	1 x 12,5 mm	WR/Rf	174,08	③
1200001516	Steel	300	300	1 x 12,5 mm	WR/Rf	186,09	③
1200001517	Steel	400	400	1 x 12,5 mm	WR/Rf	196,58	③
1200001518	Steel	500	500	1 x 12,5 mm	WR/Rf	210,11	③
1200001519	Steel	600	600	1 x 12,5 mm	WR/Rf	223,62	③
1200001520	Steel	600	800	1 x 12,5 mm	WR/Rf	355,66	③
1200001521	Steel	800	800	1 x 12,5 mm	WR/Rf	367,69	③
1200001846	Steel	200	200	1 x 15 mm	WR/Rf	179,47	③
1200001836	Steel	300	300	1 x 15 mm	WR/Rf	191,84	☑
1200001818	Steel	400	400	1 x 15 mm	WR/Rf	202,67	☑
1200001843	Steel	500	500	1 x 15 mm	WR/Rf	216,60	③
1200001819	Steel	600	600	1 x 15 mm	WR/Rf	230,53	☑
1200001686	Steel	600	800	1 x 15 mm	WR/Rf	366,67	③

- Toutes les trappes ProLock Alu sont prévues d'au moins 2 fermetures «snap» invisibles.
- Les trappes de visite peuvent - sur demande - être prévues d'une ou plusieurs fermetures carrées ou cylindriques.
- Les produits hors de stock et trappes de visite sur mesure : délai de livraison, 3 semaines à partir de la commande.
- Remise supplémentaire pour de grands projets ainsi que pour des quantités importantes, consultez toujours votre Manager Régional.

5. Profilés et accessoires

5.6 Trappes de visite ProLock

ProLock Steel Ignifuge



ProLock Steel Plafond EI 30

Trappes de visite ProLock pour plafond EI 30

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001653	Steel	400	400	2 x 12,5 mm	WR/Rf	313,71	③
1200001498	Steel	500	500	2 x 12,5 mm	WR/Rf	338,66	③
1200001738	Steel	600	600	2 x 12,5 mm	WR/Rf	367,19	③
1200001499	Steel	600	800	2 x 12,5 mm	WR/Rf	392,12	③
1200001507	Steel	800	800	2 x 12,5 mm	WR/Rf	463,24	③



ProLock Steel Plafond EI 60

Trappes de visite ProLock pour plafonds EI 60

Code article	Cadre	Long. (mm)	Larg. (mm)	# et épaisseur plaques	Type de plaque	€ / pièce	Livraison
1200001820	Steel	400	400	2 x 15 mm	WR/Rf	354,28	☑
1200001839	Steel	500	500	2 x 15 mm	WR/Rf	386,78	③
1200001813	Steel	600	600	2 x 15 mm	WR/Rf	451,76	☑
1200001851	Steel	800	600	2 x 15 mm	WR/Rf	538,40	③
1200001852	Steel	800	800	2 x 15 mm	WR/Rf	556,96	③

- Toutes les trappes ProLock Alu sont prévues d'au moins 2 fermetures «snap» invisibles.
- Les trappes de visite peuvent - sur demande - être prévues d'une ou plusieurs fermetures carrées ou cylindriques.
- Les produits hors de stock et trappes de visite sur mesure : délai de livraison, 3 semaines à partir de la commande.
- Remise supplémentaire pour de grands projets ainsi que pour des quantités importantes, consultez toujours votre Manager Régional.

6. Accessoires de fixation

6.1 Plâtres adhésifs et colles

Uniquement livrable par palette complète.

Plâtre adhésif



L-gips

Plâtre adhésif pour le collage de plaques

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100004732	Sac	25 kg	Palette	40	491,30	<input checked="" type="checkbox"/>



MAP® Formule +

Plâtre pour systèmes Glasroc® F

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / tonne	Livraison
1100011077	Sac	5 kg	Palette	36	1.473,91	②

NEUF

6. Accessoires de fixation

6.1 Plâtres adhésifs et colles

Produits de stock livrables par plaque moyennant un supplément de 25 €/pal.
Produits hors stock livrables par palette complète.

Colles Rigidur



Rigidur® Nature Line Colle pour chape sèche

Colle pour chape sèche qui garantit un collage efficace, sans solvants ou de matières dangereuses.

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001847	Bouteille	1 kg	Boîte	6	24,95	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Rigidur® Nature Line Colle 310 ml

Colle pour joints sans solvants ou de matières dangereuses.

Code article	Emballage	Contenu	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001700	Tube	310 ml	Boîte	6	10,14	<input type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

Vis



Gyproc® Vis à fixation rapide

Vis autoperceuses pour fixation sur bois ou sur profilés métalliques

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001828	25	Boîte	1000	Palette	288	22,95	☑
1200001829	35	Boîte	1000	Palette	144	27,06	☑
1200001830	45	Boîte	1000	Palette	144	32,68	☑
1200001831	55	Boîte	750	Palette	144	30,78	☑
1200001832	70	Boîte	500	Palette	144	69,10	☑
1200001833	90	Boîte	250	Palette	144	65,94	☑

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Vis HABITO®

Vis pour fixer des plaques Habito® sur des profils en Gyproc® Metal Stud et bois

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001541	26	Boîte	1000	Palette	240	41,86	☑
1200001511	41	Boîte	800	Palette	240	41,80	☑
1200001535	55	Boîte	500	Palette	240	42,32	☑
1200001384	75	Boîte	300	Palette	240	36,86	③

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Vis HABITO® en bande

Vis autoperceuses pour fixation des plaques Habito® sur bois et sur profilés métalliques

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001543	26	Boîte	1000	Palette	180	51,51	☑
1200001542	41	Boîte	1000	Palette	180	57,05	☑

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

Vis



Vis à fixation rapide TTPC

Vis autoperceuses pour fixation du système Glasroc® F

NEUF

NEUF

NEUF

NEUF

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200005510	45	Boîte	500	Palette	0	17,97	②
1200005500	55	Boîte	300	Palette	0	13,54	②
1200005518	70	Boîte	300	Palette	0	46,06	②
1200005501	110	Boîte	300	Palette	0	87,04	②



Vis Gyproc® High Performance HP

Vis autoperceuses pour fixation des plaques DuraGyp® et SoundBloc® sur bois et sur profilés métalliques

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001705	25	Boîte	1000	Palette	288	33,08	☑
1200001706	35	Boîte	1000	Palette	144	41,36	☑
1200001707	45	Boîte	1000	Palette	144	53,73	☑



Vis à fixation rapide TT3,5

Vis autoforeuses pour fixation sur profilés métalliques jusqu'à 2,25 mm

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001949	25	Boîte	1000	Palette	0	90,39	☑
1200001951	35	Boîte	1000	Palette	0	110,67	☑
1200001950	45	Boîte	1000	Palette	0	131,03	☑

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

Vis



Vis à fixation rapide Rigidur®

Vis autoperceuses pour fixation de plaques Rigidur® GF-H

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001717	19	Boîte	1000	Palette	144	33,25	☑
1200001718	22	Boîte	1000	Palette	144	36,33	☑
1200001572	30	Boîte	1000	Palette	144	23,14	☑
1200001704	45	Boîte	1000	Palette	144	30,63	☑

Uniquement livrable par emballage complète.



Vis Glasroc® F Firecase

Pour fixation des plaques Glasroc® F

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001490	40	Boîte	1000	Palette	144	40,70	②
1200001491	50	Boîte	1000	Palette	144	47,62	②
1200001492	58	Boîte	1000	Palette	144	60,48	②
1200001493	70	Boîte	500	Palette	144	66,21	②



Vis à fixation rapide Rigitone®

Vis autoperceuses pour fixation des plaques Rigitone®

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001799	30	Boîte	500	Palette	384	53,44	☑



Vis Climafit Rigitone® Gold TB

Vis autoperceuse pour la fixation des plaques Climafit

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001602	23	Boîte	1000	Carton	8	40,42	②

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

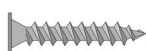
Vis



Vis Climafit Rigitone® Gold TN

Pour la fixation des plaques Climafit

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001603	35	Boîte	1000	Palette	0	61,37	②



Vis à fixation rapide Gyptone® QSC Quick

Vis autoperceuses pour fixation des plaques Gyptone® BIG Curve

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001545	25	Boîte	1000	Palette	0	41,42	②



Vis Titan TN

Vis autoperceuses pour fixation des plaques Glasroc® H sur profilés résistant à la corrosion

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001460	25	Boîte	1000	Palette	0	32,49	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001461	35	Boîte	1000	Palette	0	51,97	<input checked="" type="checkbox"/>



Vis Aquaroc®

Pour la fixation des plaques Aquaroc®

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001275	25	Boîte	500	Palette	448	25,35	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001276	41	Boîte	500	Palette	448	37,06	①

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

Vis



Gyproc® Vis teks

Vis autoforantes pour fixer entre eux les profilés Metal Stud® ou PlaGyp®

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001780	13	Boîte	1000	Palette	400	49,03	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Vis teks résistant à la corrosion C5-M

Vis autoforeuses pour l'assemblage de profilés C5-M

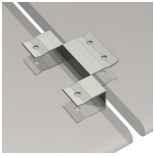
Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001583	10	Boîte	1000	Palette	0	70,28	<input checked="" type="checkbox"/>

6. Accessoires de fixation

6.2 Vis et chevilles

Uniquement livrable par emballage complète.

Accessoires



Gyproc® Clip de joints R111

Pour la jonction des bords d'about des plaques Gyplat

Code article	Description	Emballage	Contenu	€ / embal.	Livraison
1200001933	Clip de joints R111	Boîte	100 Pièces	64,00	<input checked="" type="checkbox"/>



Gyproc® Cheville d'ancrage

Cheville d'ancrage en acier pour fixation dans le béton

Code article	Long. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / embal.	Livraison
1200001711	42	Boîte	100	Palette	0	42,00	<input checked="" type="checkbox"/>

7. Outillage

7.1 Outillage

Uniquement livrable par emballage complète.

Outillage



Gyproc® Cisaille à tôle

Pour la découpe de profilés métalliques légers

Code article	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001709	Blister	1	Boîte	6	23,47	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Gyproc® Plateau

Code article	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001710	Blister	1	Boîte	6	45,35	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.



Gyproc® Scie à guichet

Code article	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001708	Blister	1	Boîte	12	17,31	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage extérieure complète.

7. Outillage

7.1 Outillage

Uniquement livrable par emballage complète.

Outillage Rigitone®



Écarteur pour plaques Rigitone® Activ'Air®

Écarteur pour plaques Rigitone®

Code article	Nom article	Emballage	# / emballage	€ / embal.	Livraison
1200001272	Écarteur Rigitone® 12-20/66	Boîte	2	43,31	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001797	Écarteur Rigitone® 10/23	Boîte	2	43,31	②
1200001271	Écarteur Rigitone® 8/18 + 8/18Q	Boîte	2	43,31	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001273	8-15-20 + 8-15-20S + 12-20-35 + 8-12/50	Boîte	2	43,31	<input checked="" type="checkbox"/>
1200001795	Écarteur Rigitone® 15/30	Boîte	2	43,31	②
1200001382	Écarteur Rigitone® 12/25 + 12/25Q	Boîte	2	43,31	②
1200001796	Écarteur Rigitone® 6/18	Boîte	2	43,31	②



Kit de jointoiment Rigitone® Mix

Code article	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001274	Blister	1	Palette	100	123,96	<input checked="" type="checkbox"/>

Uniquement livrable par emballage complète.



Rigitone® Embout Fix

Code article	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001671	Blister	1	Palette	0	8,81	<input checked="" type="checkbox"/>

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Commandes

Notre **Service Clientèle** est accessible tous les jours ouvrables au:

Tél.: 03/360.24.50

Gyproc_orders@saint-gobain.com

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous aider **entre 8h00 et 17h00**.



Conditions Générales

1. Les commandes passées avant 12h00 seront livrées endéans les 48 heures.
Les commandes de camion-grue doivent nous parvenir avant 12h00, sur réservation et selon les disponibilités.
Attention: Les charges complètes de plâtre, venant de nos sites à l'étranger, seront livrées J+2.
2. Les plaques de plâtre, plâtres et produits de jointoiment seront livrés par palette complète, les profilés par botte complète, sauf mention contraire. Les produits de stock peuvent être commandés par palette incomplète. Un supplément de 25 € sera alors facturé.
3. Les commandes de produits sur mesure (ex. GypForm, trappes de visite ProLock, plaques Gyproc et accessoires) ou les produits n'étant pas de stock ne seront acceptées qu'après confirmation écrite des spécifications, du prix et du délai de livraison. Gyproc assurera la livraison à partir de cette date.
4. Une date de livraison indicative sera communiquée lors de commande de matériaux commandés sur appel. Gyproc assurera la livraison à partir de cette date. Ces marchandises seront livrées et facturées endéans les 15 jours.
5. Les produits sur mesure et produits n'étant pas de stock ne seront pas repris.
Le retour des produits de stock est possible avec l'accord du manager régional et seront crédités à 80% de la valeur nette et ce après contrôle interne qualitatif.
6. Notre production et notre stock sont optimisés afin de satisfaire aux besoins du marché.
En réponse aux fluctuations de ce marché, il peut parfois s'avérer nécessaire de limiter la livraison des produits aux clients pour une brève période.
Dans de tels cas de figure, nous coopérons plus étroitement avec vous afin de cerner vos besoins et exigences et de s'entendre sur une date de livraison raisonnable.

Réclamations

Si vous souhaitez signaler des plaintes, des problèmes ou des anomalies relatifs à nos produits et services, adressez-vous :

- au manager Gyproc de votre région
- par e-mail à reclamations@gyproc.be

Notre objectif est de traiter toute plainte dans un délai maximum de 20 jours ouvrables.

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Logistique

Conditions de livraison

- Livraison possible à partir de 5 tonnes ou un montant de facture de minimum 1500 euro, frais de palettes, frais de déchargement et TVA exclus.
- Les engins de déchargement seront réservés suivant l'ordre chronologique des demandes.
- Un horaire précis de livraison ne peut être convenu que pour la première livraison à partir de 6.00 h.
- Dans le cas où le client annule la réservation à moins de 24 heures (jours ouvrables) du moment de déchargement prévu, certains frais de chômage pourront lui être portés en compte.
- Le client s'assurera de l'accessibilité du chantier. Les voies devront résister à une charge de 10 tonnes par essieu et du poids brut du camion (max. 44 tonnes).
- Les mesures nécessaires pour protéger le bâtiment (façade, châssis, vitrage, etc.) et les constructions annexes (échafaudages, baraquement, centrale à béton, etc.) sont à charge du client.
- L'usage des engins de déchargement est placé sous l'entière responsabilité du client. En aucun cas, Gyproc® et/ou le transporteur ne peuvent être tenus responsables de cet usage, même en cas de circonstances exceptionnelles.
- La bâche ne sera enlevée du camion, qu'après la mise en place du camion grue (en concertation avec le responsable).
- A la demande expresse du client, (et ce, sous sa direction et sa responsabilité) les matériaux peuvent être déchargés et transportés au travers d'un obstacle (échafaudage) ou à l'intérieur d'un bâtiment.
- Les matériaux ne sont pas déchargés à proximité de fils électriques (ou système d'électrification de trams).
- Tenir compte que le bras de grue dépasse la palette de 2,5 m (attention donc aux corniches et auvents).
- Les engins de déchargement ne peuvent être utilisés que pour le déchargement de matériaux Gyproc®.
- Le chauffeur décide lui-même si les circonstances (de chantier ou atmosphériques) permettent un déchargement du camion. Ces transports sont également facturés.
- Forfait par point de déchargement supplémentaire (à convenir avec notre service expédition) : 75 €.
- Forfait pour livraisons vers le magasin des clients de l'acheteur : 225 €.

Des moyens de transport et de engins de déchargement adaptés

Type	Capacité	Équipement	Vertical (élévation de paquets auto-déchargeur jusqu'à)	Horizontal (déchargement de paquets auto-déchargeur)
Moyens de transport				
Camion City à rideaux	25 tonnes			
Semi-remorque à rideaux	29 tonnes			
Moyens de transport avec engins de déchargement				
Camion grue type 1	16 tonnes	bras de grue télescopique et crochet rotatif pour palettes	Max. 26 m hauteur	Distance max. 13 m
Camion grue type 2	24 tonnes		Max. 17 m hauteur	Distance max. 13 m
Camion city avec chariot élévateur	24 tonnes			
Semi-remorque/rideaux + chariot élévateur	26 tonnes	avec chariot élévateur 'Moffet'		déchargement de paquets standard à côté du camion

Prix

Type	Coût du transport EUR		
	5 t. ≤ charge < 7,5 t.	7,5 t. ≤ charge < 13 t.	≥ 13 tonnes
Camion + grue	473	418	364
Chariot élévateur	115	115	115

Un camion grue décharge uniquement son propre chargement (pas de remorques).

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Logistique

Fournitures et durée de déchargement

Le déchargement des matériaux est à organiser de manière à respecter les durées de déchargement sous-mentionnées. Le temps supplémentaire sera facturé. La durée de déchargement commence à l'arrivée du camion sur le chantier (mais uniquement à partir de l'heure convenue, qui est notée sur le bon de livraison).

Temps d'attente supplémentaires pour le déchargement :
+ € 65/heure

Malgré des conditions de circulation de plus en plus difficiles, nous essayons de livrer chaque commande à l'heure convenue.

- Livraisons dans le magasin ou sur chantier sont possibles à partir de 6.00 heures le matin.
- Pour des livraisons sur chantier, nous conseillons de communiquer le numéro de GSM du chef de chantier afin de pouvoir donner les instructions/informations nécessaires en cas de retard.



Livraisons en vrac

Conditions de livraison

- Mode de livraison : exclusivement par camion complet (min. 20 tonnes), à livrer à une seule adresse.
- Dans le cas où le client annule la réservation à moins de 48 h (jours ouvrables) du moment de déchargement prévu, certains frais de chômage pourront lui être portés en compte.
- Le client s'assurera de l'accessibilité du lieu de déchargement. Les voies devront résister à une charge de 10 tonnes par essieu et au poids brut du camion (max. 44 tonnes).
- Les livraisons sont possibles à partir de 06:00 heures le matin.
- Malgré les conditions de circulation de plus en plus difficile, nous essayons de livrer durant la journée convenue.

Attente

Le déchargement de la citerne devra débuter dans les 30 minutes suivant l'arrivée du camion sur le lieu de déchargement. Le temps supplémentaire sera facturé à € 65,00/ heure.

Incidents lors de la livraison

Si un incident devait survenir durant le déchargement de la citerne, veuillez noter s.v.p. vos remarques sur le bon de livraison que vous remettez au chauffeur et aviser sans tarder notre service d'exécution des commandes. Sans remarques de votre part sur le bon de livraison, aucune réclamation liée au déchargement ne pourra être acceptée.

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Logistique

Déchargement des camions avec grue

		Camion grue type 1 et 2	Python
Espace nécessaire pour décharger le camion			
Espace nécessaire pour le camion	longueur	25 m	25 m
	largeur	8 m	5 m
Surfaces couvertes (déch. à côté du cam.)	hauteur libre	--	--
Ouverture de façade nécessaire pour faire rentrer des paquets (en position verticale)			
Distance façade-camion (côté latéral)	jusqu'à une hauteur max.	10 m	6 m
	jusqu'à 13 m	6 m	6 m
Ouverture de façade nécessaire	hauteur	3,5 m	3,5 m
	largeur	1,5 m	1,5 m
Ouverture de façade nécessaire pour présenter les plaques devant l'ouverture (en position verticale)			
Ouverture de façade nécessaire	hauteur	1,3 m	1,3 m
	largeur	quelques cm	quelques cm

Paquets Auto-déchargeur: petit emballage de maximum 800 kg.

La présentation des 'paquets Auto-déchargeur' à la hauteur voulue n'est possible qu'en position verticale. Ces 'paquets Auto-déchargeur' spéciaux ont une épaisseur totale maximale de 28 cm.



Charte du Service Clientèle Gyproc®

Palettes

Principe du traitement des palettes

1. Lors de la livraison de nos produits, nous facturons les palettes pool. Veuillez trouver ci-après les tarifs à partir du 1/1/2026: palette GKPP 55 €/pièce (TVA excl.), palette Euro 20 €/pièce (TVA excl.).
2. S'il y a lieu que nous reprenions des palettes, nous vous demandons d'en avertir notre Service Clientèle. Ce dernier se chargera d'en informer notre transporteur.
3. Le client remplit ses coordonnées sur le CMR. La reprise ainsi que la note de crédit seront effectuées selon le type, la quantité et la qualité après un contrôle d'entrée.
4. Seules les palettes reprises dans le pool seront créditées. Les palettes d'origine étrangère ou jetables ne seront pas créditées.
5. Lorsqu'une agence ou service affilié rentre plus de palettes qu'elle ne reçoit (sur une période de 6 mois), nous nous réservons le droit de ne plus les créditer.

Proposer des produits de qualité impeccable, ainsi que garantir une prestation de services optimale. Voici deux objectifs primordiaux pour Gyproc. Suite aux nouvelles directives relatives au traitement des palettes, nous proposons un vaste assortiment de services à nos clients.

- Enlèvement de palettes consignées vides

En règle générale, les produits de plâtre sont livrés sur des palettes pool (voir point 1), notamment :

- La palette GKPP : voir photo 1a.
- La palette EURO : voir photo 1b.

- Elimination des palettes défectueuses

Les palettes non réutilisables ou irréparables sont éliminées de façon professionnelle et écologique.

Les avantages en un clin d'œil

Les clients Gyproc bénéficient du service de palettes par :

- Une réduction des frais de coordination et d'organisation
- Une diminution de la capacité de stockage
- Des économies de frais de transport
- Des économies de frais de réparation et d'élimination de palettes défectueuses

Types de palettes pool



1a. **Palette GKPP :**
palette pool des fabricants de plaques de plâtre



1b. **Palette EURO :** 1,20 cm x 0,80
(conforme au Pool européen des Palettes EPAL).

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Palettes

Palettes irréparables

Critères de qualité

Les palettes utilisées par les producteurs de plaques de plâtre sont marquées d'un tampon et ont toutes les mêmes dimensions, le même nombre de planches et de blocs, ...

Comme nous considérons les palettes suivantes comme 'non réparables', elles ne sont pas créditées.

- Palettes à grosses saletés non enlevée (p.ex. goudron, béton, etc.)
- Palettes recouvertes de mousse suite au stockage à l'extérieur
- Palettes avec plus de 3 planches cassées
- Palettes dont la planche transversale inférieure est cassée, ce qui les rend irréparables
- Palettes avec plus de 3 planches sciées



Palettes non conformes



Le logo d'une entreprise ferroviaire/de palettes ou le sigle "EUR" fait défaut



Pas de tampon de type 'palette pool' (p.ex. : GKPP, ...)



Palette peinte



Palette aux composants non acceptables (p.ex. planches trop étroites, blocs de bois trop petits)

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Conditions générales de vente

Article 1. Définitions

« Vendeur » : Saint-Gobain Construction Products Belgium S.A., établie à Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique, ci-après dénommée le Vendeur. Le Vendeur exerce ses activités sous diverses appellations commerciales : Gyproc®.

« Client » : la personne physique ou morale avec laquelle le Vendeur conclut un contrat ou négocie sa conclusion, ou à laquelle le Vendeur fait une offre ou à l'égard de laquelle le Vendeur accomplit tout acte juridique.

Article 2. Généralités ; offres et confirmations

2.1 Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les contrats (les « Contrats ») par lesquels le Vendeur agit en tant que prestataire, vendeur et/ou fournisseur de marchandises ou fournit des services relatifs au traitement et/ou à la transformation et/ou au placement d'isolation, de produits/matériaux en plâtre ou d'autres produits, matériaux ou systèmes et articles connexes fournis par le Vendeur (« les Matériaux »). Toutes les offres sont sans engagement, sauf si elles contiennent un délai d'acceptation. Tous les échantillons et autres données fournis avec l'offre le sont à titre indicatif.

2.2 Toutes les commandes prises par les représentants du Vendeur ou par des intermédiaires n'engagent le Vendeur que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par le Vendeur dans une confirmation de commande ou autre.

2.3 Seules les Conditions Générales s'appliquent aux Contrats conclus entre le Vendeur et le Client, à l'exclusion d'éventuelles conditions générales (d'achat) du Client.

2.4 Si d'autres conditions du Vendeur s'appliquent sur un Contrat, la disposition la plus favorable au Vendeur s'appliquera en cas de contradiction, à la seule appréciation du Vendeur.

2.5 Les dérogations aux présentes Conditions Générales ne sont valables que si elles ont été convenues par écrit entre le Vendeur et le Client.

Article 3. Prix

3.1. Le Vendeur est autorisé à répercuter sur le Client les taxes, droits d'importation, prélèvements ou autres charges introduits ou augmentés par les autorités après l'offre ou la conclusion du contrat. Les prix s'entendent EX WORKS Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique Incoterms® 2020.

3.2. Les prix du Vendeur sont soumis aux fluctuations des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts. En cas de hausses des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts de plus de 5 %, le Vendeur se réserve le droit, à concurrence de maximum 80 % du prix total, d'augmenter du pourcentage de hausse des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts la partie du prix représentant ces matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts.

3.3 Le cas échéant, le Vendeur peut facturer séparément les coûts des matériaux d'emballage (durables).

3.4. Le Client n'a le droit de résilier le Contrat que si le prix qui lui a été proposé a déjà été augmenté dans les trois mois suivant l'offre.

3.4. Tous les prix sont exprimés en euros et s'entendent toujours hors TVA, sauf accord écrit contraire.

Article 4. Livraison ; délai de livraison et transport

4.1. Les délais de livraison sont purement indicatifs et n'impliquent aucune obligation de résultat.

4.2. Sauf accord écrit contraire, les livraisons s'effectuent au départ du Vendeur ou, si elles sont livrées directement du fabricant au Client, elles s'effectuent EX WORKS Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique Incoterms® 2020.

4.3. Le Vendeur est autorisé à effectuer des livraisons partielles et à facturer séparément chaque livraison partielle.

4.4. Le transport des Matériaux se fait toujours à la charge et aux risques du Client, sauf accord écrit contraire. Le Vendeur a le droit de facturer au Client un montant pour le transport. Le Vendeur est toujours libre de choisir le moyen de transport.

4.5 Le Client est tenu de coopérer à la livraison, faute de quoi le Vendeur a le droit de stocker les Matériaux à la charge et aux risques du Client et de les détruire après deux mois, sans préjudice du droit au paiement du prix d'achat et à l'indemnisation des frais et dommages.

4.6. Si le Client passe une commande sur demande, celle-ci doit être effectivement demandée et retirée dans le délai fixé par le Client et accepté par le Vendeur.

4.7. Les activités non effectuées par le Vendeur et entraînant un retard dans le travail du Vendeur doivent être signalées en temps utile au Vendeur. Si le délai de livraison convenu est dépassé à la suite de ces circonstances et sans préjudice des dispositions de l'article 4.1, le Vendeur n'est en aucun cas tenu de verser une quelconque indemnité au Client.

4.8 Si la livraison est temporairement suspendue en raison d'un cas de force majeure tel que stipulé à l'article 11, le délai de livraison sera prolongé sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnité.

4.9 De même, toute circonstance imprévisible entraînant pour le Vendeur des difficultés ou des coûts beaucoup plus importants pour effectuer une livraison normale ou dans les délais impartis, prolongera le délai de livraison sans que cela puisse donner droit à une quelconque indemnité.

4.10 Sauf stipulation contraire expresse, aucune forme d'indemnisation, ni la résiliation du contrat, ne peut être réclamée pour défaut de livraison dans le délai convenu si la livraison n'est pas effectuée dans le délai convenu.

4.11 Les délais de livraison donnés par le Vendeur ne prennent effet qu'après confirmation écrite ou après exécution (partielle) du contrat par le Vendeur.

Article 5. Emballage

5.1. Lors de la livraison des Matériaux, le Vendeur met à la disposition du Client des emballages réutilisables et/ou non réutilisables. Le Vendeur peut facturer des frais à cet effet. À partir du moment où le risque de perte ou de dommage est transféré à l'Acheteur et jusqu'au jour où le Vendeur récupère les emballages réutilisables, l'Acheteur gère les emballages à sa charge et à ses risques.

5.2. Le Client est tenu de remettre les emballages réutilisables à la disposition du Vendeur, dans le même état et dans la même quantité, le jour où le Vendeur collecte les emballages réutilisables. Le Client doit se charger de faire enlever les emballages non réutilisables.

5.3. Le Client doit informer le Vendeur par écrit ou par e-mail dès que les emballages réutilisables peuvent être collectés par le Vendeur.

Article 6. Plaintes

A. Généralités

6.1. À moins que le Client n'ait fixé des exigences de qualité particulières au moment de la commande, ayant été confirmées par écrit par le Vendeur, la qualité commerciale ordinaire est livrée conformément aux normes (CE) ou applicables (NEN).

6.2. Sauf accord contraire, le Vendeur a le droit de fournir des Matériaux dont la couleur et/ou le dessin diffèrent légèrement du modèle, de l'échantillon ou de l'exemple. Les écarts de couleur, de poids et de taille inférieurs à 10 % ; les couleurs naturelles, les lignes, les renforcements, les bosses et les craquelures ne peuvent en aucun cas donner lieu à une réduction de prix, à une indemnisation ou à la résiliation du Contrat.

6.3. Le Client est tenu de vérifier immédiatement après la livraison des Matériaux si les matériaux livrés répondent aux exigences convenues et, en cas de non-conformité, de signaler immédiatement cette non-conformité au Vendeur par écrit. Les plaintes concernant des non-conformités ne pouvant être constatées à la livraison (vices cachés) doivent être formulées immédiatement après leur découverte, mais au plus tard dans les 8 jours suivant leur découverte, sous peine de déchéance des droits du Client.

6.4. Tout manquement doit être signalé par écrit au Vendeur dans un délai d'un jour ouvrable à compter de la livraison.

6.5. Le Client est tenu de manipuler et de traiter les Matériaux livrés conformément aux instructions d'utilisation et de placement fournies par le Vendeur, faute de quoi le client ne peut faire valoir aucune revendication.

6.6. Le Client supporte le risque de dommages si, malgré l'avertissement susmentionné du Vendeur, ils sont causés par :

- des inexactitudes dans les travaux demandés par le Client ;
- des inexactitudes dans les constructions et les méthodes de travail souhaitées par le Client ;
- des vices aux biens (im)meubles sur lesquels les travaux sont exécutés ;
- des vices aux matériaux ou aux ressources mis à disposition par le Client.

B. Plaintes relatives à la qualité

6.7. Les plaintes du Client, selon lesquelles les Matériaux livrés ne répondent pas à la qualité convenue ou ne sont pas conformes aux conditions de garantie applicables, doivent être portées à la connaissance du Vendeur par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception des Matériaux, faute de quoi le Client ne pourra faire valoir aucun droit à l'encontre du Vendeur. Un Client ne peut prétendre que les Matériaux ne sont pas conformes au contrat s'il le savait ou pouvait raisonnablement le savoir au moment de la conclusion du contrat.

6.8. Si une plainte introduite en temps utile s'avère fondée, le Vendeur sera uniquement tenu de remplacer les Matériaux initialement livrés par des matériaux de la qualité convenue. Le Vendeur a également le droit, à sa seule discrétion, de réparer les Matériaux ou de créditer la facture correspondante. Le Client ne pourra donc faire valoir aucun droit de résiliation du Contrat. Toute autre responsabilité du Vendeur est exclue. Le Client ne peut prétendre à la réparation ou au remplacement des matériaux livrés que si la réparation ou le remplacement est impossible ou ne peut être exigé du Vendeur. C'est le cas si les coûts y afférents sont disproportionnés par rapport aux coûts d'exercice de tout autre droit ou réclamation auquel le Client peut prétendre.

6.9. Le Vendeur n'est pas responsable des écarts techniquement inévitables de couleur, de qualité, de dessin et de dimensions.

C. Autres plaintes

6.10. Les plaintes du Client concernant l'exécution du Contrat par le Vendeur et ne portant pas sur la qualité des marchandises livrées doivent être portées à la connaissance du Vendeur en temps utile et de manière à ce que le Vendeur puisse s'assurer du bien-fondé de la plainte, faute de quoi le Client ne pourra faire valoir aucun droit à l'encontre du Vendeur à cet égard.

6.11. Les manquements qui peuvent être constatés immédiatement à la livraison (y compris les manquements relatifs aux quantités, aux dimensions et à la couleur) doivent être mentionnés par le Client directement sur le document signé à la livraison (ex. lettre de voiture). Si un tel manquement n'est pas mentionné sur le document susmentionné, le Client ne peut tirer aucun droit des manquements visés dans le présent article.

6.12. Si une plainte introduite en temps utile s'avère fondée, le Vendeur est en droit de remplir ses obligations, sans que le Client puisse réclamer quoi que ce soit d'autre au Vendeur à cet égard, à l'exception du cas où l'exécution n'est plus possible.

6.13. Les plaintes concernant la facture doivent être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la date de facturation. Passé ce délai, aucune plainte ne sera acceptée.

Article 7 Paiement

7.1. Le Client est tenu de payer les factures du Vendeur dans les 30 jours suivant la date de facturation, sans déduction d'un quelconque escompte. Le paiement doit être effectué sans compensation ni suspension à quelque titre que ce soit et sans que le Client soit autorisé à bloquer son obligation de paiement par une saisie sur lui-même ou autre. Toutefois, le Vendeur est à tout moment autorisé à exiger un paiement comptant (facture pro forma) avant ou au moment de la livraison des Matériaux, et ce sans avoir à se justifier. En fonction de l'importance de la livraison et/ou du projet, le Vendeur peut également demander au Client de fournir une garantie bancaire.

7.2. Un paiement est réputé reçu dès que l'un des comptes bancaires du Vendeur est irrévocablement crédité du montant dû.

7.3. Si le délai de paiement indiqué sur la facture est dépassé, le Client est en défaut de plein droit, sans qu'une autre mise en demeure ne soit requise. Dans ce cas, le Client est redevable des intérêts prévus par la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, majorés de 2 %, sur le montant dû à compter du jour où la somme due devient exigible jusqu'au jour du paiement intégral.

7.4. Chaque paiement est d'abord affecté à l'acquittement des frais, puis des intérêts dus et enfin à l'acquittement des factures les plus anciennes et des intérêts courants, même si le Client indique un ordre d'affectation différent.

7.5. En cas de retard de paiement d'une facture, toutes les obligations de paiement du Client, que le Vendeur ait ou non déjà facturé à cet égard, deviennent immédiatement exigibles.

Charte du Service Clientèle Gyproc®

Conditions générales de vente

7.6. Le Vendeur a également le droit d'exiger immédiatement et intégralement le prix convenu ou de résilier le Contrat en cas de faillite du Client ou en cas d'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire, de saisie d'une partie importante de ses actifs, de saisie des biens destinés à l'exécution du contrat ou d'arrêt ou de liquidation de son entreprise.

7.7. En cas de défaut du Client, celui-ci est tenu de payer tous les frais de recouvrement extrajudiciaires, avec un minimum de 250 euros.

7.8. Si, après que le Client ait été en défaut, le Vendeur envoie des rappels de paiement ou d'autres demandes de paiement au Client, cela n'affecte pas les dispositions 1 à 7 ci-dessus.

Article 8 Sûreté et Réserve de propriété

8.1. S'il y a de bonnes raisons de craindre que le Client ne respecte pas ses obligations en vertu du Contrat, le Vendeur a le droit d'exiger de celui-ci qu'à la première demande du Vendeur, le Client fournisse une sûreté adéquate, sans délai et sous la forme souhaitée par le Vendeur, pour l'exécution de ses obligations, en particulier le paiement du prix convenu. Le non-respect d'une demande écrite en ce sens autorise le Vendeur à suspendre l'exécution de ses obligations ou à résilier le Contrat, sans préjudice de son droit à indemnisation.

8.2. Le titre de propriété des Matériaux livrés et à livrer par le Vendeur au Client est conservé par le Vendeur jusqu'au paiement intégral de toutes les créances dont le Client est ou sera redevable à l'égard du Vendeur.

8.3. Si le Client manque à l'une des obligations qui lui incombent, le Vendeur a le droit de récupérer les Matériaux qui lui appartiennent à l'endroit où ils se trouvent, aux frais du Client. Tous les frais et dommages occasionnés par les Matériaux pendant qu'ils étaient sous la garde du Client sont à la charge et aux risques de ce dernier. Le Client est tenu de coopérer avec le Vendeur s'il souhaite exercer son droit de récupération, sous peine d'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la facture.

8.4. Si et aussi longtemps que le Vendeur est encore propriétaire des Matériaux livrés/à livrer au Client, ce dernier informera immédiatement le Vendeur si lesdits Matériaux sont saisis (ou menacés d'être saisis) ou si des tiers revendiquent (toute partie) des Matériaux de toute autre manière que ce soit. En outre, le Client informera le Vendeur, à la première demande de celui-ci, du lieu où se trouvent lesdits Matériaux. En tout cas, l'Acheteur isolera les Matériaux des matériaux similaires et apposera sur les Matériaux la publicité nécessaire montrant que les Matériaux sont toujours la propriété du Vendeur.

8.5. Le Client s'assure qu'une saisie sur lesdits Matériaux soit levée dans les plus brefs délais. En cas de saisie (imminente), de cessation (temporaire) de paiement ou de faillite dans le chef du Client, celui-ci doit immédiatement signaler les droits (de propriété) du Vendeur au tiers menaçant de saisie, à l'huissier de justice en charge de la saisie, à l'administrateur ou au curateur.

8.6. En cas de revente par le Client de Matériaux fournis par nous, le Client établira un droit de gage sur ces Matériaux au profit du Vendeur à la première demande de ce dernier.

Article 9 Matériaux remis en dépôt ou en vue de leur traitement ou transformation

9.1. Le risque de dommages ou de casse au moment ou à la suite du transport, du stockage temporaire et/ou du dépôt ou de la transformation des Matériaux remis aux fabricants ou aux distributeurs en vue de leur traitement ou de leur transformation en un dépôt, ou des Matériaux pour ou sur lesquels une commande est exécutée, est à la charge du Client.

Article 10 Dimensions, poids et mesures

10.1. En ce qui concerne les dimensions et le poids de tous les Matériaux, le Vendeur se réserve les tolérances conformément aux normes NEN ou (CE) applicables.

10.2. Pour les formes autres que rectangulaires, la surface est calculée en fonction du rectangle dans lequel s'inscrit le moule, y compris les majorations applicables pour les tailles et modèles différents.

10.3. Les frais de prise de mesures, ainsi que la réalisation de moules, le placement ou la fixation d'isolants, de plâtre ou de systèmes et toutes les autres opérations supplémentaires sont à la charge du Client.

Article 11 Force majeure

11.1. Le Vendeur n'est pas responsable des dom-

mages causés par la force majeure et résultant de circonstances qui ne pouvaient être prévues par le Vendeur au moment de la conclusion du Contrat. Ces circonstances comprennent notamment : la pénurie de matières premières, les défaillances d'usine de toute nature, la grève, le lock-out ou la pénurie de personnel, la quarantaine, les épidémies, les catastrophes naturelles, la mobilisation, l'état de siège, l'état de guerre ou la guerre, la congestion des voies ferrées ou le manque de moyens de transport, les blocages de la circulation, ainsi que l'exécution incomplète, hors délai ou la non-exécution des obligations des fournisseurs de matières premières ou d'autres fournisseurs.

11.2. Le Vendeur a le droit de suspendre ou d'interrompre l'exécution du Contrat en cas de force majeure. Le Vendeur conserve le droit de facturer au Client la partie du contrat déjà exécutée.

11.3. Si le Vendeur exécute ultérieurement une partie du Contrat temporairement suspendue, le Client est redevable de l'intégralité de la contrepartie convenue, sans aucune réduction.

Article 12 Répartition des risques dans les travaux de sous-traitance – spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

12.1. Si le Vendeur assume également l'obligation de transformer et/ou de placer les Matériaux qu'il a vendus à la demande du Client ou s'il n'y a que transformation et/ou placement de Matériaux, les dispositions du présent article et des articles suivants s'appliquent au Contrat entre les parties, en plus des dispositions des articles précédents. En cas de conflit, les dispositions du présent article et des articles suivants s'appliquent.

12.2. Le Client est tenu, à la fin de chaque jour ouvrable, d'enregistrer les travaux de placement effectués par le Vendeur ce jour-là et, en cas d'accord, de les approuver. Si le Client néglige de le faire sans raison valable ou si, en cas de refus, il ne communique pas immédiatement par écrit au Vendeur les raisons du refus, les travaux sont réputés avoir été réceptionnés à la satisfaction du Client et approuvés par lui.

12.3. Si une plainte introduite dans les délais à propos du placement des Matériaux s'avère fondée, le Vendeur n'est tenu qu'à replacer les Matériaux. Toute autre responsabilité du Vendeur est exclue.

12.4. Le stockage des Matériaux à partir de la fin du transport visé à l'article 4, alinéa 5, se fait à la charge et aux risques du Client.

12.5. Si les Matériaux sont stockés sur le chantier avant d'être placés, traités ou transformés par le Client ou le Vendeur, le Client est tenu d'organiser minutieusement le stockage, conformément aux règles du stockage professionnel. Ce, en ce qui concerne, entre autres, l'influence des conditions météorologiques, la sécurité, la protection contre le vol, etc.

Article 13 Sécurité sur le chantier – spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

13.1. Le Client est responsable de la sécurité sur le chantier. Le Client garantit que tous les matériaux de construction, équipements et autres éléments présents sur le chantier sont de qualité et répondent aux exigences stipulées dans les prescriptions (légal)es en la matière.

13.2. Par chantier, on entend l'ensemble du terrain sur lequel se déroulent les activités de construction, que ces activités aient lieu ou non sous la responsabilité du Client.

Article 14 Dimensions et autres données – spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

14.1. Le Client est responsable de l'exactitude des données figurant dans le cahier des charges et les dessins ou fournies au Vendeur de quelque autre manière que ce soit en ce qui concerne les dimensions, les quantités, les constructions, les méthodes de placement, etc. En cas de divergence entre ces données et la réalité, le Vendeur a droit à une indemnité ou à un paiement supplémentaire.

14.2. Le Client ne pourra jamais exiger du Vendeur l'utilisation d'une ou plusieurs marques spéciales ou d'une qualité particulière des équipements utilisés, etc., à moins qu'il n'en ait été expressément convenu à l'avance.

Article 15 Travaux supplémentaires ou moindres – spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

15.1. Les travaux supplémentaires ou moindres seront généralement portés en compte selon les prix unitaires convenus entre les parties. À défaut, le

règlement se fera selon les prix unitaires indiqués dans le cahier des charges.

15.2. Si le cahier des charges n'offre pas de solution, le règlement se fera sur la base des prix normalement en vigueur à la date à laquelle les travaux ont été exécutés ou auraient dû être exécutés.

Article 16 Dommages et responsabilité

16.1. Dans tous les cas, le Vendeur n'est jamais tenu de payer une indemnité supérieure à la valeur normale de la facture des Matériaux pour lesquels une indemnité est demandée, ou – dans la mesure où il s'agit d'un risque assuré par le Vendeur – jusqu'au montant couvert et payé par l'assurance souscrite.

16.2. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages causés par le dépassement des délais, ni des dommages consécutifs ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages dus au manque à gagner et aux amendes infligées au Client, les pertes d'exploitation, les dommages environnementaux et les dommages immatériels.

16.3. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages ou de la perte des Matériaux stockés chez le Vendeur à la demande du Client. Ce stockage se fait à tout moment aux risques du Client.

16.4. Le Vendeur n'est responsable des dommages aux et de la perte de matériaux de construction, outils ou autres objets fournis sur le lieu de travail ou à proximité de celui-ci, que si ces dommages sont dus à une intention clairement démontrable ou à une négligence grave de sa part ou de la part de ceux qu'il emploie dans l'exécution de l'obligation.

16.5. Le Vendeur n'est pas responsable des conséquences de la livraison et/ou du placement de Matériaux de qualité, d'épaisseur et/ou de composition incorrectes par rapport aux normes existantes, aux codes de pratique et/ou aux instructions d'usine. De même, le Vendeur n'est pas responsable des conséquences de la prise d'humidité des Matériaux livrés.

16.6. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation des Matériaux, des dommages dus au refus de matières premières à la suite de modifications des exigences légales après la conclusion du Contrat, ou des dommages résultant de conseils donnés sur la nature ou la composition des Matériaux commandés.

16.7. Sauf intention ou faute grave, le Vendeur n'est pas responsable des comportements abusifs du Vendeur ou de ceux qui, employés ou non par le Vendeur, sont impliqués dans l'exécution du Contrat.

16.8. Le Client est tenu de préserver le Vendeur de toute réclamation de tiers résultant d'un comportement abusif de subordonnés ou de travailleurs de l'Acheteur ou de tiers impliqués de quelque manière que ce soit dans l'exécution du contrat.

Article 17 Garantie

17.1. Si une garantie est fournie par le fabricant, que ce soit ou non par l'intermédiaire du Vendeur, en ce qui concerne les Matériaux livrés et/ou placés par ce dernier, seules les dispositions de la garantie du fabricant s'appliquent en ce qui concerne la responsabilité du Vendeur pour la qualité des Matériaux livrés et/ou placés.

17.2. Si, pour quelque raison que ce soit, juridique ou factuelle, le fabricant ne fournit pas de garantie, aucune garantie ne sera fournie par le Vendeur.

17.3. Le Vendeur s'efforce, dans la mesure du possible, d'encourager le fabricant à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la garantie qu'il fournit.

17.4. Le Client ne peut faire valoir un droit à la garantie tant qu'il n'a pas rempli toutes ses obligations, financières et autres, découlant du Contrat conclu en ce qui concerne la livraison et/ou le placement des Matériaux.

17.5. Le Vendeur garantit au Client que les Matériaux sont fournis conformément aux normes et codes de pratique applicables. La garantie ne couvre pas des fissures, par exemple en raison d'un échauffement local pouvant être causé par un collage partiel, la peinture du système, un chauffage et/ou des stores suspendus placés trop près du système, la condensation dans la pièce, l'interférence ou la décoloration en raison de l'épaisseur et d'autres propriétés du matériau utilisé qui sont inévitables. Le tout dans le respect des normes (inter)nationales applicables.

17.6. Le Client ne peut invoquer la garantie pour des dommages résultant de l'usure, d'une utilisation et/ou d'un placement inapproprié, irréflecti ou incorrect. En cas de transformations, de modifications ou de changements apportés par un tiers aux marchandises livrées ou en cas d'utilisation à des fins autres que celles indiquées, la garantie est également caduque.

17.7. Le Client ne peut invoquer la garantie si les Matériaux sont exposés à des éléments par lesquels la qualité (du placement) ne peut plus être garantie par le Vendeur. On entend notamment par là (sans s'y limiter) : l'utilisation de produits chimiques, l'utilisation de produits d'entretien agressifs, les causes thermiques, l'utilisation d'un mastic qui n'est pas compatible avec l'étanchéité des bords, l'application d'un film, l'application de peinture, les modifications de l'unité ou d'autres actions similaires.

17.8 Les Matériaux à prix réduit ne sont pas couverts par la garantie.

Article 18 Dispositions complémentaires en cas de travaux de placement

18.1. Si le transport vertical sur le chantier de tous les Matériaux fournis par le Vendeur est effectué par le Vendeur, il doit être possible d'utiliser une grue ou un monte-matériaux sûr et opérationnel, actionné par le personnel adéquat. Ce transport vertical doit pouvoir se dérouler pendant les heures normales de travail, à des moments à déterminer en étroite concertation avec le Vendeur.

18.2. Si le déchargement des Matériaux sur les planchers des étages nécessite la présence d'échafaudages en porte-à-faux sûrs et prêts à l'emploi, ceux-ci sont fournis par le Client à sa charge.

Article 19 Droits de propriété intellectuelle

19.1. L'ensemble des brochures, catalogues, tarifs, écrits et autres matériels ou fichiers (électroniques) fournis par le Vendeur restent la propriété du Vendeur, qu'ils aient été remis au Client ou à des tiers, sauf s'il en a été convenu autrement. De plus, le Vendeur se réserve tous les droits de propriété intellectuelle à cet égard. Les brochures, catalogues, tarifs, écrits et autres matériels ou fichiers (électroniques) fournis sont exclusivement destinés à l'usage du Client et ne peuvent être reproduits, publiés ou communiqués à des tiers par le Client sans autorisation préalable.

Article 20 Dispositions légales

20.1. Si, après la conclusion du Contrat, en raison de l'expiration, de la modification ou de l'introduction de lois, de réglementations légales, etc., les coûts supplémentaires directement liés aux travaux seront portés en compte.

Article 21 Délai de prescription

21.1. Les droits de réclamation du Client envers le Vendeur se prescrivent au plus tard un an après leur naissance.

Article 22 Protection de la vie privée

22.1. Le cas échéant, des données à caractère personnel peuvent être traitées dans le cadre de travaux de construction, d'installation et d'entretien. La finalité du traitement n'est pas le traitement de ces données à caractère personnel en tant que telles, mais la fourniture de travaux de construction, d'installation et d'entretien et, pour la fourniture de ce service, il est nécessaire de traiter des données à caractère personnel, telles qu'une adresse et un nom.

22.2 Les dispositions de la déclaration de confidentialité, telles que stipulées sur le site web du Vendeur, s'appliquent aux présentes Conditions Générales.

Article 23 Droit applicable et tribunaux compétents

23.1 Toutes les relations juridiques entre le Vendeur et le Client sont exclusivement régies par le droit belge.

23.2. Tous les litiges survenant entre le Vendeur et le Client sont soumis au tribunal belge compétent.

23.3. Pour l'interprétation des remises commerciales habituelles, les règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux (Incoterms), dans la dernière édition publiée par la Chambre de commerce internationale (CCI) à Paris, sont déclarées applicables.

23.4. Dans la mesure où une disposition faisant partie des présentes Conditions Générales, actuellement ou ultérieurement, serait en contradiction avec une disposition légale impérative, les autres dispositions des présentes Conditions Générales resteront applicables dans la mesure où le Vendeur ne les a pas déclarées inapplicables dans ce cas.

23.5. Le Client s'engage à respecter toutes les lois applicables, y compris la législation sur le contrôle des exportations et les sanctions économiques. Les réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et/ou les sanctions économiques

varient en fonction de la transaction et peuvent inclure des instruments adoptés par les Nations unies, les États-Unis, l'Union européenne et/ou des pays individuels ou des groupes de pays. En particulier, le Client ne revendra pas ou ne fournira pas de quelque manière que ce soit les marchandises, les services ou les technologies (que ce soit en tant que produit ou service autonome ou en tant que partie d'un autre produit ou service) à une personne physique ou morale si cela pouvait entraîner une violation des réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et/ou des sanctions économiques, ou une violation des licences d'exportation délivrées par une quelconque autorité. Si le Vendeur a des motifs raisonnables de croire que le Client n'a pas respecté ou n'a pas l'intention de respecter les lois et réglementations susmentionnées en matière de contrôle des exportations ou de sanctions économiques, le Vendeur peut, moyennant notification au Client et sans préjudice de ses autres droits, suspendre la livraison ou l'exécution de ses obligations jusqu'à ce que le Client soit en mesure de fournir la preuve écrite qu'aucune violation n'est imminente. Si le Client ne le fait pas dans les trente (30) jours suivant la notification du Vendeur, ce dernier a le droit de résilier le Contrat, sans aucune responsabilité à l'égard du Client. Le Vendeur a le droit de suspendre ses prestations au titre du Contrat sans aucune responsabilité envers le Client si, à tout moment, de nouvelles sanctions économiques et/ou réglementations en matière d'exportation entrent en vigueur et rendent l'exécution du Contrat impossible ou illégale pour le Vendeur.

23.6 Le Client garantit qu'il n'a pas donné ou promis d'avantages indus au Vendeur, à une personne employée par le Vendeur ou à un tiers pour obtenir le bénéfice d'un contrat.

23.7 Le Client autorise le Vendeur à procéder à des évaluations et à des audits pendant les heures de bureau afin de s'assurer que le Client respecte les obligations qui lui incombent en vertu du présent article. À cet égard, le Client doit fournir tous les documents et données nécessaires à la préparation et à la réalisation de l'évaluation ou de l'audit, et autoriser l'accès aux terrains du Client ou de ses sociétés affiliées.

23.8. Le Vendeur a le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales. Dans ce cas, le Vendeur notifiera les modifications au Client en temps utile. Un délai d'au moins un mois s'écoulera entre cette notification et l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées.

Livraisons minimales

Livraisons minimales selon les quantités indiquées sous les rubriques.

Retours

Matériaux (matériaux refusés lors de la livraison)

Si vous estimez devoir refuser des matériaux parce qu'ils ne sont pas conformes au bon de commande ou parce qu'ils sont endommagés, les matériaux seront tout de même déchargés. Veuillez noter vos remarques sur le CMR que vous remettez au transporteur et en informer immédiatement notre Service Clientèle, qui organisera le retour.

Nous vous demandons également de mentionner vos remarques sur l'exemplaire du bon de livraison que vous remettez au chauffeur.

Après un délai de 2 semaines le refus ou le retour ne pourra plus être accepté.

Palettes

Pour faciliter l'organisation du travail de notre service transport, nous vous demandons de préciser, au moment où vous transmettez une commande, s'il y a lieu que nous reprenions les palettes en consignation à votre chantier.

Dans le cas contraire, il se peut que notre transporteur ne soit pas en mesure de reprendre ces emballages.

Vous devez exiger de notre transporteur un bon de reprise des palettes. Cela nous permettra d'établir une note de crédit correcte et d'éviter les contestations éventuelles.

Il en va de même lorsque les palettes ne sont pas déchargées du camion.

Les palettes livrées sur chantier ne seront plus reprises.

S'il n'y a plus d'autres livraisons, le distributeur reprendra lui-même les palettes. C'est pourquoi le matériel d'emballage ne sera repris que chez le distributeur, et non sur chantier.

Notes

A large, rounded rectangular area with a blue border, containing horizontal dotted lines for writing notes.



CHARTRE DU SERVICE CLIENTÈLE 2026

Gamme professionnelle

Table des matières

1. Toiture	107
Isoconfort 32	107
Isoconfort 35	107
Rollisol® Plus	108
2. Façade et Mur creux	109
Multimax® 30	109
Mupan® Facade	109
Mupan® 35	110
3. Mur mitoyen	111
Party-Wall	111
4. Cloison et Contre-cloison	113
Sonepanel	113
Comfortpanel 33	113
Protect BSP 35	114
5. Sol	115
Sonefloor	115
6. Bâtiment ossature bois	117
Systemroll 1000	117
Systemroll 700	117
7. Accessoires	119
Vario® Km Duplex UV	119
Suspente PlaGyp® I	119
Vario® KB1	119
Vario® Multitape SL+	119
Vario® DoubleTwin	120
Vario® DoubleFit+	120
Vario® XtraSafe	120
Vario® XtraPatch	120
Vario® XtraTape	120
Difunorm	121
Coupe de laine	121
Vario® Bond	121
Sac de recyclage	122
Charte du Service Clientèle Isover®	123

1. Toiture inclinée

Laine de verre



Isoconfort 32 Lanaé



Isover® Isoconfort 32 est un rouleau en laine de verre revêtu d'un voile de verre protecteur doux. Un prémarquage tous les 10 cm facilite les découpes et permet à Isoconfort 32 de s'adapter aux différents entreaxes présents entre les chevrons de toiture

$\lambda_d = 0,032 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€/ m ²	Livraison
1100003681	3,10	100	1200	3900	4,68	24	112,32	13,25	M
1100003659	3,75	120	1200	3200	3,84	24	92,16	16,20	L
1100003682	4,35	140	1200	2800	3,36	24	80,64	18,85	M
1100003660	5,00	160	1200	2700	3,204	18	58,32	21,48	L
1100003661	5,60	180	1200	2600	3,12	18	56,16	24,14	L
1100003662	6,25	200	1200	2300	2,76	18	49,68	26,78	L
1100003663	6,85	220	1200	2300	2,76	18	49,68	29,44	S

Isoconfort 35 Lanaé



Isover® Isoconfort 35 est un rouleau en laine de verre revêtu d'un voile de verre protecteur doux. Un prémarquage tous les 10 cm facilite les découpes et permet à Isoconfort 35 de s'adapter aux différents entreaxes présents entre les chevrons de toiture

$\lambda_d = 0,035 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€/ m ²	Livraison
1100003899	1,70	60	1200	7000	8,40	30	252,00	5,72	S
1100003900	2,25	80	1200	5300	6,36	30	190,80	7,63	S
1100003901	2,85	100	1200	4500	5,40	30	162,00	9,53	S
1100003902	3,40	120	1200	3900	4,68	30	140,40	11,64	S
1100003903	4,00	140	1200	3400	4,08	30	122,40	13,56	S
1100003904	4,55	160	1200	2600	3,12	30	93,60	15,46	S
1100003905	5,10	180	1200	2300	2,76	30	82,80	17,36	S
1100003655	5,70	200	1200	2200	2,64	30	79,20	19,27	S
1100003656	6,25	220	1200	2100	2,52	30	75,60	20,66	S
1100003657	6,85	240	1200	2000	2,40	30	72,00	23,09	S

1. Toiture inclinée

Laine de verre

Rollisol Plus



Rollisol® Plus est un rouleau de laine de verre revêtu sur une face d'un parevapeur kraft aluminium muni de languettes latérales de fixation renforcées. Rollisol® Plus possède, par rapport aux rouleaux à agraffer traditionnels, des zones latérales de compression

$\lambda d = 0,040 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m²K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m² / colis	Colis / palette	m² / palette	€/ m²	Livraison
1100003932	1,50	60	450	12000	10,80	30	324,00	4,28	M
1100003954	1,50	60	600	12000	14,40	30	432,00	4,28	M
1100003933	2,50	100	450	12000	10,80	18	194,00	7,28	M
1100003976	2,50	100	600	12000	14,40	18	259,20	7,28	L
1100003934	3,00	120	350	10000	7,00	27	189,00	8,70	M
1100003935	3,00	120	450	10000	9,00	18	162,00	8,70	M
1100003956	3,00	120	600	10000	12,00	18	216,00	8,70	L
1100003950	3,75	150	350	8000	5,60	27	151,20	10,78	M
1100003936	3,75	150	450	8000	7,20	18	129,60	10,78	L
1100003957	3,75	150	600	8000	9,60	18	172,80	10,78	L
1100003951	4,50	180	350	4000	2,80	27	75,60	12,99	M
1100003948	4,50	180	450	4000	3,60	18	64,80	12,99	S
1100003958	4,50	180	600	4000	4,80	18	86,40	12,99	L
1100003959	5,00	200	450	3500	3,15	18	56,70	14,41	M
1100003952	5,00	200	600	3500	4,20	18	75,60	14,41	L
1100003960	5,50	220	450	3200	2,88	18	51,84	15,85	S
1100003953	5,50	220	600	3200	3,84	18	69,12	15,85	L
1100003977	6,00	240	600	3000	3,60	18	64,80	17,27	M

Isolite 35 Lanaé



Rouleau de laine de verre non revêtu à valeur isolante élevée.

$\lambda d = 0,035 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m²K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m² / colis	Colis / palette	m² / palette	€/ m²	Livraison
NEUF 1100010587	1,70	60	1200	7000	8,40	30	252,00	5,16	L
NEUF 1100010588	2,25	80	1200	5300	6,36	30	190,80	7,25	L
NEUF 1100010589	5,10	180	1200	2300	2,76	30	82,80	16,49	L
NEUF 1100010590	6,25	220	600	2100	2,52	30	75,60	20,12	L
NEUF 1100010591	6,25	220	1200	2100	2,52	30	75,60	20,12	L

2. Façade et mur creux

Laine de verre



Multimax® 30



Panneau de laine de verre à haut pouvoir isolant. Multimax® 30 convient pour l'isolation thermique des murs creux; en remplissage partiel ou complet

$\lambda_d = 0,030 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m²K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m² / colis	Colis / palette	m² / palette	€/ m²	Livraison
1100004884	1,50	45	600	1350	8,10	12	97,20	9,44	L
1100004886	2,00	60	600	1350	6,48	12	77,76	12,59	L
1100004890	3,00	90	600	1350	4,05	12	48,60	18,87	S
1100003972	4,00	120	600	1350	3,24	12	38,88	25,15	S
1100003995	4,50	135	600	1350	2,43	12	29,16	28,30	L
1100003979	5,00	150	600	1350	2,43	12	29,16	31,45	S

Mupan® Facade



Panneau rigide en laine de verre très résistant aux intempéries, recouvert sur une face d'un voile de verre noir

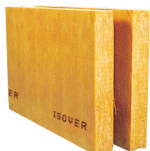
$\lambda_d = 0,032 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m²K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m² / colis	Colis / palette	m² / palette	€/ m²	Livraison
1100003871	1,85	60	600	1500	9,00	12	108,00	9,31	M
1100003872	2,50	80	600	1500	6,30	12	75,60	12,33	M
1100003873	3,10	100	600	1500	5,40	12	64,80	15,59	L
1100003874	3,75	120	600	1500	4,50	12	54,00	18,62	M
1100003875	4,05	130	600	1500	3,60	12	43,20	20,25	S
1100003876	4,35	140	600	1500	3,60	12	43,20	21,65	S
1100003878	5,00	160	600	1500	3,60	12	43,20	24,91	S
1100003980	5,60	180	600	1500	2,70	12	32,40	27,92	L
1100003817	6,25	200	600	1500	2,70	12	32,40	30,95	L
1100003818	6,85	220	600	1500	2,70	8	21,60	34,83	M

2. Façade et mur creux

Laine de verre

Mupan® 35



Mupan® 35 est un panneau rigide en laine de verre Isover® pour l'isolation des murs creux, recouvert sur les deux faces d'un voile de verre. Pour un remplissage complet ou partiel

$\lambda d = 0,035 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€/ m ²	Livraison
1100003834	2,25	80	600	1500	7,20	12	86,40	9,62	M
1100003835	4,00	140	600	1500	4,50	12	54,00	16,89	L

3. Mur mitoyen

Laine de verre



Party-Wall



Panneau rigide en laine de verre recouvert de voile de verre. Ce panneau est spécialement conçu pour l'isolation acoustique des murs mitoyens

$\lambda_d = 0,032 / 0,035$ (*) W/m.K

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100004019	0,60	20	600	1500	19,80	12	237,60	5,78	L
1100003996	0,90	30	600	1500	14,40	12	172,80	8,68	S
1100003829	1,10	40	600	1500	14,40	12	172,80	9,34	S
1100003830	1,40	50	600	1500	12,60	12	151,20	11,66	S
1100003831	1,70	60	600	1500	10,80	12	129,60	14,00	S

*Épaisseur 20 et 30 mm: $\lambda_d = 0,032$ W/m.K - Épaisseur 40, 50 et 60 mm: $\lambda_d = 0,035$ W/m.K

Notes

A large rectangular area with rounded corners, outlined in yellow, containing 25 horizontal dotted lines for writing notes.

4. Cloison et contre-cloison

Laine de verre



Comfortpanel 33 Lanaé



Panneau en laine de verre avec un voile de confort doux sur une face. Un prémarquage sur la voile facilite les découpes sur mesure

$\lambda_d = 0,033 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100003684	0,75	25	600	1500	19,80	16	316,80	3,17	L
1100003666	1,35	45	600	1500	9,90	16	158,40	5,69	L
1100003685	1,80	60	600	1500	9,00	16	144,00	7,60	S
1100003667	2,10	70	600	1500	6,30	16	100,80	8,86	L
1100003668	2,70	90	600	1500	5,40	16	86,40	11,39	S

Sonepanel Lanaé



Panneau en laine de verre avec d'excellentes performances acoustiques et thermiques

$\lambda_d = 0,036 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100003843	1,10	40	600	1350	12,96	20	259,20	3,64	S
1100003844	1,25	45	600	1350	11,34	20	226,80	4,10	S
1100003845	1,35	50	600	1350	9,72	20	194,40	4,55	S
1100003846	1,65	60	600	1350	8,10	20	162,00	5,46	S
1100003847	1,95	70	600	1350	7,29	20	145,80	6,37	S
1100003848	2,10	75	600	1350	6,48	20	129,60	6,83	S
1100003849	2,50	90	600	1350	5,67	20	113,40	8,19	S
1100003850	2,75	100	600	1350	4,86	20	97,20	9,10	S

4. Cloison et contre-cloison

Laine de roche

Protect BSP 35



Isover® Protect BSP 35 est une isolation en laine de roche thermique et acoustique pour les structures légères

$\lambda_d = 0,037 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€/ m ²	Livraison
1100003227	1,05	40	600	1200	8,64	20	172,80	5,93	M
1100003229	1,35	50	600	1200	8,64	16	138,24	7,02	M
1100003230	1,60	60	600	1200	7,20	16	115,20	8,14	M
1100003232	2,00	75	600	1200	5,76	16	92,16	10,18	M
1100003234	2,70	100	600	1200	4,32	16	69,12	14,29	M

5. Sol

Laine de verre



Sonefloor



Panneau rigide en laine de verre non revêtu présentant une rigidité dynamique optimale et une fréquence de résonance extrêmement basse

$\lambda_d = 0,032 \text{ W/m.K}$

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100004091	0,90	30	600	1200	7,20	16	115,20	17,56	L

Notes

A large, rounded rectangular area with a yellow border, containing 25 horizontal dotted lines for writing notes.

6. Bâtiment à ossature bois

Laine de verre



Systemroll 1000 Lanaé



Rouleau de laine de verre sans revêtement aux valeurs isolantes extrêmement élevées pour la construction à ossature bois

$\lambda_d = 0,032 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100004024	3,10	100	580	3800	4,41	24	105,84	13,97	L
1100004025	3,75	120	580	3200	3,71	24	89,04	16,83	S
1100004027	4,35	140	580	2700	3,13	24	75,12	19,69	S
1100004028	5,00	161	580	2700	3,13	18	56,34	22,55	L
1100004029	5,60	180	580	2500	2,90	18	52,20	25,25	S
1100004007	6,25	200	580	2000	2,32	18	41,76	28,12	M
1100003854	7,65	245	580	2000	2,32	18	41,76	34,34	S

Systemroll 700 Lanaé



Rouleau de laine de verre sans revêtement aux valeurs isolantes très élevées pour la construction à ossature bois

$\lambda_d = 0,035 \text{ W/m.K}$

Lanaé

Code article	RD (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Larg. (mm)	Long. (mm)	m ² / colis	Colis / palette	m ² / palette	€ / m ²	Livraison
1100003801	3,40	120	580	5250	6,09	18	109,62	12,11	S
1100003802	4,00	140	580	4000	4,64	18	83,52	14,17	S
1100003803	4,85	170	580	3750	4,35	18	78,30	17,20	M
1100003804	5,40	190	580	3250	3,77	18	67,86	19,13	L
1100003805	5,70	200	580	3300	3,83	18	68,94	20,21	L
1100003806	6,25	220	580	3300	3,83	18	68,94	22,16	L
1100003807	6,85	240	580	3050	3,54	18	63,72	24,22	S
1100003808	7,40	260	580	2500	2,90	18	52,20	26,28	S

Notes

A large, rounded rectangular area with a yellow border, containing 25 horizontal dotted lines for writing notes.

7. Accessoires

Accessoires



Vario® KM Duplex UV



Isover® Vario® KM Duplex est un pare-vapeur en polyamide au pouvoir hygro-régulant

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	m ² / emballage	# emball. / palette	€ / m ²	Livraison
1200001279	40000	1500	Pièce	60	42	5,73	S

Suspente PlaGyp® I



La Suspente PlaGyp® I est un système de fixation en composite armé, pour le placement d'un isolant de type Isoconfort 32 ou 35, ainsi que le parevapeur Vario® KM Duplex sous une toiture inclinée. Fait partie du système Vario®

Code article	Description	Épaisseur max. (mm)	Emballage	# / embal.	€ / pièce	Livraison
1200001285	Isolatiedikte 120 - 160 mm	160	Boîte	30	3,77	L
1200001286	Isolatiedikte 160 - 200 mm	200	Boîte	30	4,19	L
1200001287	Isolatiedikte 200 - 240 mm	240	Boîte	30	4,61	L

Vario® KB1



Isover® Vario® KB1 est un joint autocollant à simple face. Vario® KB1 est destiné à assurer une étanchéité à l'air aussi parfaite que possible aux raccords entre les lés de pare-vapeur du type Vario® KM duplex. Ce joint peut également être appliqué sur les languettes des rouleaux Isover® Rollisol® Plus

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001278	40000	60	Pièce	1	Boîte	5	52,27	S

Vario® MultiTape SL+



Isover® Vario® MultiTape SL+ est une bande adhésive simple face, flexible, avec film protecteur en deux parties. Pour un collage étanche à l'air des membranes Vario® KM duplex à la hauteur des fenêtres de toit, conduits et passages au travers des toitures. Utilisation intérieure. Isover® Vario® MultiTape SL+ fait partie de la gamme d'étanchéité à l'air Vario®

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001281	25000	60	Pièce	1	Boîte	10	53,89	L

7. Accessoires

Accessoires

Vario® DoubleTwin



Isover® Vario® DoubleTwin est une bande adhésive double-face en polyacrylate

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001954	50000	19	Pièce	1	Boîte	15	62,01	L

VARIO® DoubleFit+



Isover® Vario® DoubleFit+ est un kit d'étanchéité à composants multiples pour la fermeture étanche à l'air et fiable des joints entre le pare-vapeur et les autres éléments de construction, comme les murs, les cheminées, sols et plafonds. Usage intérieur et extérieur. Vario® DoubleFit+ fait partie de la gamme d'étanchéité à l'air Vario®

Code article	Contenu	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001955	310 ml	Tube	1	Boîte	12	10,77	S

Vario® XtraSafe



Isover® Vario® XtraSafe est un pare-vapeur avec une grande variabilité en matière de diffusion de vapeur d'eau. Vario® XtraSafe bénéficie d'une grande adaptabilité pour une sécurité optimale, même dans les conditions climatiques les plus extrêmes. Avec son système auto-agrippant innovateur, le pare-vapeur adhère facilement aux rubans scratch Vario® XtraPatch et peut être détaché aisément pour être réajusté

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	m ² / emballage	# embal. / palette	€ / m ²	Livraison
1200001283	40000	1500	Rouleau	60	42	7,15	L

Vario® XtraPatch



Isover® Vario® XtraPatch est un rouleau composé de rubans de fixation avec fonction auto-agrippante (scratch) pour la pose du pare-vapeur hygro-régulant Vario® XtraSafe. Isover® Vario® XtraPatch est livré en rouleau contenant 208 bandes de fixation. Les dimensions d'une bande sont de 20x60 mm

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001972	12480	20	Pièce	1	Boîte	10	52,83	L

7. Accessoires

Accessoires



Vario® XtraTape



Isover® Vario® XtraTape est un ruban adhésif ultra puissant pour le colmatage des joints entre les lés du parevapeur Vario® XtraSafe. La doublure de haute qualité du Vario® XtraTape lui garantit son adhérence durable. Une bande protectrice débordante, facilement détachable, permet une mise en oeuvre encore plus rapide

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001284	20000	60	Pièce	1	Boîte	10	47,08	L

Difunorm



Isover® Difunorm est un pare-vapeur en polyéthylène blanc, semitranslucide de 0,115 mm d'épaisseur livré en rouleaux de 2 m de large et de 50 m de long, soit 100 m²

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	m ² / emballage	# emball. / palette	€ / m ²	Livraison
1200001294	50000	2000	Rouleau	100	55	2,11	S

Vario® Bond



Isover® Vario® Bond est une bande adhésive à enduire, plafonnable et étanche à l'air

Code article	Long. (mm)	Larg. (mm)	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001289	25000	100	Pièce	1	Boîte	6	78.48	L
1200001290	25000	150	Pièce	1	Boîte	4	118.35	S

Coupe de laine



Couteau à simple lame, spécialement conçu pour découper les laines minérales de la marque Isover®. Lame en acier satiné, inoxydable avec une longueur de 29,7 cm

Code article	Description	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001280	Isolatiemes - 29,7 cm	Pièce	1	Boîte	5	31.83	L

7. Accessoires

Accessoires

Sac de recyclage



Les sacs de recyclage Isover® ont été développés pour une collecte aisée des restes de laine de verre, afin d'être réutilisés dans le processus de production

Code article	Description	Emballage	# / embal.	Emballage ext.	# embal. / embal. ext.	€ / pièce	Livraison
1200001295	Sacs en polyéthylène / contenu : 200 l	Pièce	1	Boîte	0	sur demande	L

Charte du Service Clientèle Isover®

Conditions de livraison

Chariot élévateur sur le chantier

En cas d'absence d'un chariot élévateur sur le chantier pour livrer les palettes, nous pouvons en mettre un à votre disposition. Comme il ne s'agit pas d'un équipement standard, nous vous demandons de bien vouloir le spécifier dans votre commande. Une participation de 70 EUR par adresse de livraison et par déchargement vous sera alors facturée.

Les palettes sont livrées à une distance jusqu'à 50 m du camion, si la situation le permet sur le chantier. Pour un traitement rapide du déchargement, nous vous demandons de mentionner le numéro de téléphone mobile du destinataire sur votre commande.



Frais de transport et livraisons minimales

Les accessoires Isover® sont livrés gratuitement à partir d'une valeur de 2000 EUR. Des petites livraisons sont également possibles, avec un supplément de transport.

Fournitures et durée de déchargement

Le déchargement des matériaux est à organiser de manière à respecter les durées de déchargement sous-mentionnées. Le temps supplémentaire sera facturé. La durée de déchargement commence à l'arrivée du camion sur le chantier (mais uniquement à partir de l'heure convenue, qui est notée sur le bon de livraison).

Malgré des conditions de circulation de plus en plus difficiles, nous essayons de livrer chaque commande à l'heure convenue.

- Livraisons dans le magasin ou sur chantier sont possibles à partir de 6.00 heures le matin.
- Pour des livraisons sur chantier, nous conseillons de communiquer le numéro de GSM du chef de chantier afin de pouvoir donner les instructions/informations nécessaires en cas de retard.

Livraisons

	16/18 palettes	< 16 palles	Accessoires < €2000
Commande avant 12h00	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
Commande après 12h00	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables
Moment de livraison	Choix précis de l'heure	Choix avant ou après-midi	Selon planning de transport
Prix	Gratuit	€ 125	€ 125
Deuxième point de déchargement (<50km)	+ € 75	+ € 75	+ € 75
Livraisons à l'entrepôt/dépôt du client	+ € 150	+ € 150	+ € 150
Temps de déchargement et d'attente supplémentaires	+ € 65/u	+ € 65/u	+ € 65/u
Kooiaap/moffet	+ € 115	+ € 115	+ € 115
Livraison à l'heure	Gratuit si transport complet	Gratuit si transport complet	Gratuit si transport complet
Livraison sur chantier	Gratuit	€ 125	€ 125

Charte du Service Clientèle Isover®

Recyclage

Sacs de recyclage

La laine de verre est recyclable à 100%. Les déchets de laine de verre Isover® Benelux peuvent être repris dans des sacs de recyclage, à condition qu'ils répondent à certains critères de pureté (sans contamination visible, pas mélangé à d'autres déchets de construction, sans revêtement, sec, sans contamination chimique). Enlèvement possible à partir de 50 sacs. Contactez notre service commercial ou votre sales engineer pour plus d'infos ou pour des quantités à partir d'une tonne.



Service de retour de palettes

Vous pouvez faire enlever gratuitement des palettes vides par Isover®. Une quantité minimale de 25 palettes vides est requise pour ce faire. Pour connaître les modalités, prenez contact avec notre service de vente interne.



Appelez-nous

Vous avez une question concernant une livraison?
+32 3 360 23 69

Ligne d'info technique pour les particuliers
+32 3 360 23 50



Contactez-nous par mail

Vous avez une question technique?
info@isover.be

Charte du Service Clientèle Isover®

Conditions générales de vente

Article 1. Définitions

« Vendeur » : Saint-Gobain Construction Products Belgium S.A., établie à Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique, ci-après dénommée le Vendeur. Le Vendeur exerce ses activités sous diverses appellations commerciales : Isover®.
« Client » : la personne physique ou morale avec laquelle le Vendeur conclut un contrat ou négocie sa conclusion, ou à laquelle le Vendeur fait une offre ou à l'égard de laquelle le Vendeur accomplit tout acte juridique.

Article 2. Généralités ; offres et confirmations

2.1 Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les contrats (les « Contrats ») par lesquels le Vendeur agit en tant que prestataire, vendeur et/ou fournisseur de marchandises ou fournit des services relatifs au traitement et/ou à la transformation et/ou au placement d'isolation, de produits/matériaux en plâtre ou d'autres produits, matériaux ou systèmes et articles connexes fournis par le Vendeur (« les Matériaux »). Toutes les offres sont sans engagement, sauf si elles contiennent un délai d'acceptation. Tous les échantillons et autres données fournis avec l'offre le sont à titre indicatif.
2.2 Toutes les commandes prises par les représentants du Vendeur ou par des intermédiaires n'engagent le Vendeur que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par le Vendeur dans une confirmation de commande ou autre.
2.3 Seules les Conditions Générales s'appliquent aux Contrats conclus entre le Vendeur et le Client, à l'exclusion d'éventuelles conditions générales (d'achat) du Client.
2.4 Si d'autres conditions du Vendeur s'appliquent sur un Contrat, la disposition la plus favorable au Vendeur s'appliquera en cas de contradiction, à la seule appréciation du Vendeur.
2.5 Les dérogations aux présentes Conditions Générales ne sont valables que si elles ont été convenues par écrit entre le Vendeur et le Client.

Article 3. Prix

3.1. Le Vendeur est autorisé à répercuter sur le Client les taxes, droits d'importation, prélèvements ou autres charges introduits ou augmentés par les autorités après l'offre ou la conclusion du contrat. Les prix s'entendent EX WORKS Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique Incoterms® 2020.
3.2. Les prix du Vendeur sont soumis aux fluctuations des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts. En cas de hausses des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts de plus de 5 %, le Vendeur se réserve le droit, à concurrence de maximum 80 % du prix total, d'augmenter du pourcentage de hausse des prix des matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts la partie du prix représentant ces matériaux et/ou d'autres facteurs déterminant les coûts.
3.3 Le cas échéant, le Vendeur peut facturer séparément les coûts des matériaux d'emballage (durables).
3.4. Le Client n'a le droit de résilier le Contrat que si le prix qui lui a été proposé a déjà été augmenté dans les trois mois suivant l'offre.
3.4. Tous les prix sont exprimés en euros et s'entendent toujours hors TVA, sauf accord écrit contraire.

Article 4. Livraison ; délai de livraison et transport

4.1. Les délais de livraison sont purement indicatifs et n'impliquent aucune obligation de résultat.
4.2. Sauf accord écrit contraire, les livraisons s'effectuent au départ du Vendeur ou, si elles sont livrées directement du fabricant au Client, elles s'effectuent EX WORKS Sint-Jansweg 9, 9130 Kallo, Belgique Incoterms® 2020.
4.3. Le Vendeur est autorisé à effectuer des livraisons partielles et à facturer séparément chaque livraison partielle.
4.4. Le transport des Matériaux se fait toujours à la charge et aux risques du Client, sauf accord écrit contraire. Le Vendeur a le droit de facturer au Client un montant pour le transport. Le Vendeur est toujours libre de choisir le moyen de transport.
4.5 Le Client est tenu de coopérer à la livraison, faute de quoi le Vendeur a le droit de stocker les Matériaux à la charge et aux risques du Client et de les détruire après deux mois, sans préjudice du droit au paiement du prix d'achat et à l'indemnisation des frais et dommages.
4.6. Si le Client passe une commande sur demande, celle-ci doit être effectivement demandée et retirée dans le délai fixé par le Client et accepté par le Vendeur.

4.7. Les activités non effectuées par le Vendeur et entraînant un retard dans le travail du Vendeur doivent être signalées en temps utile au Vendeur. Si le délai de livraison convenu est dépassé à la suite de ces circonstances et sans préjudice des dispositions de l'article 4.1, le Vendeur n'est en aucun cas tenu de verser une quelconque indemnité au Client.

4.8 Si la livraison est temporairement suspendue en raison d'un cas de force majeure tel que stipulé à l'article 11, le délai de livraison sera prolongé sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnité.

4.9 De même, toute circonstance imprévisible entraînant pour le Vendeur des difficultés ou des coûts beaucoup plus importants pour effectuer une livraison normale ou dans les délais impartis, prolongera le délai de livraison sans que cela puisse donner droit à une quelconque indemnité.

4.10 Sauf stipulation contraire expresse, aucune forme d'indemnisation, ni la résiliation du contrat, ne peut être réclamée pour défaut de livraison dans le délai convenu si la livraison n'est pas effectuée dans le délai convenu.

4.11 Les délais de livraison donnés par le Vendeur ne prennent effet qu'après confirmation écrite ou après exécution (partielle) du contrat par le Vendeur.

Article 5. Emballage

5.1. Lors de la livraison des Matériaux, le Vendeur met à la disposition du Client des emballages réutilisables et/ou non réutilisables. Le Vendeur peut facturer des frais à cet effet. À partir du moment où le risque de perte ou de dommage est transféré à l'Acheteur et jusqu'au jour où le Vendeur récupère les emballages réutilisables, l'Acheteur gère les emballages à sa charge et à ses risques.

5.2. Le Client est tenu de remettre les emballages réutilisables à la disposition du Vendeur, dans le même état et dans la même quantité, le jour où le Vendeur collecte les emballages réutilisables. Le Client doit se charger de faire enlever les emballages non réutilisables.

5.3. Le Client doit informer le Vendeur par écrit ou par e-mail dès que les emballages réutilisables peuvent être collectés par le Vendeur.

Article 6. Plaintes

A. Généralités

6.1. À moins que le Client n'ait fixé des exigences de qualité particulières au moment de la commande, ayant été confirmées par écrit par le Vendeur, la qualité commerciale ordinaire est livrée conformément aux normes (CE) ou applicables (NEN).

6.2. Sauf accord contraire, le Vendeur a le droit de fournir des Matériaux dont la couleur et/ou le dessin diffèrent légèrement du modèle, de l'échantillon ou de l'exemple. Les écarts de couleur, de poids et de taille inférieurs à 10 % ; les couleurs naturelles, les lignes, les renforcements, les bosses et les craquelures ne peuvent en aucun cas donner lieu à une réduction de prix, à une indemnisation ou à la résiliation du Contrat.

6.3. Le Client est tenu de vérifier immédiatement après la livraison des Matériaux si les matériaux livrés répondent aux exigences convenues et, en cas de non-conformité, de signaler immédiatement cette non-conformité au Vendeur par écrit. Les plaintes concernant des non-conformités ne pouvant être constatées à la livraison (vices cachés) doivent être formulées immédiatement après leur découverte, mais au plus tard dans les 8 jours suivant leur découverte, sous peine de déchéance des droits du Client.

6.4. Tout manquement doit être signalé par écrit au Vendeur dans un délai d'un jour ouvrable à compter de la livraison.

6.5. Le Client est tenu de manipuler et de traiter les Matériaux livrés conformément aux instructions d'utilisation et de placement fournies par le Vendeur, faute de quoi le client ne peut faire valoir aucune revendication.

6.6. Le Client supporte le risque de dommages si, malgré l'avertissement susmentionné du Vendeur, ils sont causés par :

- des inexactitudes dans les travaux demandés par le Client ;
- des inexactitudes dans les constructions et les méthodes de travail souhaitées par le Client ;
- des vices aux biens (im)meubles sur lesquels les travaux sont exécutés ;
- des vices aux matériaux ou aux ressources mis à disposition par le Client.

B. Plaintes relatives à la qualité

6.7. Les plaintes du Client, selon lesquelles les Matériaux livrés ne répondent pas à la qualité convenue ou ne sont pas conformes aux conditions de garantie applicables, doivent être portées à la connaissance du Vendeur par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception des Matériaux, faute de quoi le Client ne pourra faire valoir aucun droit à l'encontre du Vendeur. Un Client ne peut prétendre que les Matériaux ne sont pas conformes au contrat s'il le savait ou pouvait raisonnablement le savoir au moment de la conclusion du contrat.

6.8. Si une plainte introduite en temps utile s'avère fondée, le Vendeur sera uniquement tenu de remplacer les Matériaux initialement livrés par des matériaux de la qualité convenue. Le Vendeur a également le droit, à sa seule discrétion, de réparer les Matériaux ou de créditer la facture correspondante. Le Client ne pourra donc faire valoir aucun droit de résiliation du Contrat. Toute autre responsabilité du Vendeur est exclue. Le Client ne peut prétendre à la réparation ou au remplacement des matériaux livrés que si la réparation ou le remplacement est impossible ou ne peut être exigé du Vendeur. C'est le cas si les coûts y afférents sont disproportionnés par rapport aux coûts d'exercice de tout autre droit ou réclamation auquel le Client peut prétendre.

6.9. Le Vendeur n'est pas responsable des écarts techniquement inévitables de couleur, de qualité, de dessin et de dimensions.

C. Autres plaintes

6.10. Les plaintes du Client concernant l'exécution du Contrat par le Vendeur et ne portant pas sur la qualité des marchandises livrées doivent être portées à la connaissance du Vendeur en temps utile et de manière à ce que le Vendeur puisse s'assurer du bien-fondé de la plainte, faute de quoi le Client ne pourra faire valoir aucun droit à l'encontre du Vendeur à cet égard.

6.11. Les manquements qui peuvent être constatés immédiatement à la livraison (y compris les manquements relatifs aux quantités, aux dimensions et à la couleur) doivent être mentionnés par le Client directement sur le document signé à la livraison (ex. lettre de voiture). Si un tel manquement n'est pas mentionné sur le document susmentionné, le Client ne peut tirer aucun droit des manquements visés dans le présent article.

6.12. Si une plainte introduite en temps utile s'avère fondée, le Vendeur est en droit de remplir ses obligations, sans que le Client puisse réclamer quoi que ce soit d'autre au Vendeur à cet égard, à l'exception du cas où l'exécution n'est plus possible.

6.13. Les plaintes concernant la facture doivent être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la date de facturation. Passé ce délai, plus aucune plainte ne sera acceptée.

Article 7 Paiement

7.1. Le Client est tenu de payer les factures du Vendeur dans les 30 jours suivant la date de facturation, sans déduction d'un quelconque escompte. Le paiement doit être effectué sans compensation ni suspension à quelque titre que ce soit et sans que le Client soit autorisé à bloquer son obligation de paiement par une saisie sur lui-même ou autre. Toutefois, le Vendeur est à tout moment autorisé à exiger un paiement comptant (facture pro forma) avant ou au moment de la livraison des Matériaux, et ce sans avoir à se justifier. En fonction de l'importance de la livraison et/ou du projet, le Vendeur peut également demander au Client de fournir une garantie bancaire.

7.2. Un paiement est réputé reçu dès que l'un des comptes bancaires du Vendeur est irrévocablement crédité du montant dû.

7.3. Si le délai de paiement indiqué sur la facture est dépassé, le Client est en défaut de plein droit, sans qu'une autre mise en demeure ne soit requise. Dans ce cas, le Client est redevable des intérêts prévus par la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement

dans les transactions commerciales, majorés de 2 %, sur le montant dû à compter du jour où la somme due devient exigible jusqu'au jour du paiement intégral.

7.4. Chaque paiement est d'abord affecté à l'acquittement des frais, puis des intérêts dus et enfin à l'acquittement des factures les plus anciennes et des intérêts courants, même si le Client indique un ordre d'affectation différent.

7.5. En cas de retard de paiement d'une facture, toutes les obligations de paiement du Client, que le Vendeur ait ou non déjà facturé à cet égard,

Charte du Service Clientèle Isover®

Conditions générales de vente

deviennent immédiatement exigibles.

7.6. Le Vendeur a également le droit d'exiger immédiatement et intégralement le prix convenu ou de résilier le Contrat en cas de faillite du Client ou en cas d'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire, de saisie d'une partie importante de ses actifs, de saisie des biens destinés à l'exécution du contrat ou d'arrêt ou de liquidation de son entreprise.

7.7. En cas de défaut du Client, celui-ci est tenu de payer tous les frais de recouvrement extrajudiciaires, avec un minimum de 250 euros.

7.8. Si, après que le Client ait été en défaut, le Vendeur envoie des rappels de paiement ou d'autres demandes de paiement au Client, cela n'affecte pas les dispositions 1 à 7 ci-dessus.

Article 8 Sûreté et Réserve de propriété

8.1. S'il y a de bonnes raisons de craindre que le Client ne respecte pas ses obligations en vertu du Contrat, le Vendeur a le droit d'exiger de celui-ci qu'à la première demande du Vendeur, le Client fournisse une sûreté adéquate, sans délai et sous la forme souhaitée par le Vendeur, pour l'exécution de ses obligations, en particulier le paiement du prix convenu. Le non-respect d'une demande écrite en ce sens autorise le Vendeur à suspendre l'exécution de ses obligations ou à résilier le Contrat, sans préjudice de son droit à indemnisation.

8.2. Le titre de propriété des Matériaux livrés et à livrer par le Vendeur au Client est conservé par le Vendeur jusqu'au paiement intégral de toutes les créances dont le Client est ou sera redevable à l'égard du Vendeur.

8.3. Si le Client manque à l'une des obligations qui lui incombent, le Vendeur a le droit de récupérer les Matériaux qui lui appartiennent à l'endroit où ils se trouvent, aux frais du Client. Tous les frais et dommages occasionnés par les Matériaux pendant qu'ils étaient sous la garde du Client sont à la charge et aux risques de ce dernier. Le Client est tenu de coopérer avec le Vendeur s'il souhaite exercer son droit de récupération, sous peine d'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la facture.

8.4. Si et aussi longtemps que le Vendeur est encore propriétaire des Matériaux livrés/à livrer au Client, ce dernier informera immédiatement le Vendeur si lesdits Matériaux sont saisis (ou menacés d'être saisis) ou si des tiers revendiquent (toute partie) des Matériaux de toute autre manière que ce soit. En outre, le Client informera le Vendeur, à la première demande de celui-ci, du lieu où se trouvent lesdits Matériaux. En tout cas, l'Acheteur isolera les Matériaux des matériaux similaires et apposera sur les Matériaux la publicité nécessaire montrant que les Matériaux sont toujours la propriété du Vendeur.

8.5. Le Client s'assure qu'une saisie sur lesdits Matériaux soit levée dans les plus brefs délais. En cas de saisie (imminente), de cessation (temporaire) de paiement ou de faillite dans le chef du Client, celui-ci doit immédiatement signaler les droits (de propriété) du Vendeur au tiers menaçant de saisie, à l'huissier de justice en charge de la saisie, à l'administrateur ou au curateur.

8.6. En cas de revente par le Client de Matériaux fournis par nous, le Client établira un droit de gage sur ces Matériaux au profit du Vendeur à la première demande de ce dernier.

Article 9 Matériaux remis en dépôt ou en vue de leur traitement ou transformation

9.1. Le risque de dommages ou de casse au moment ou à la suite du transport, du stockage temporaire et/ou du dépôt ou de la transformation des Matériaux remis aux fabricants ou aux distributeurs en vue de leur traitement ou de leur transformation ou en dépôt, ou des Matériaux pour ou sur lesquels une commande est exécutée, est à la charge du Client.

Article 10 Dimensions, poids et mesures

10.1. En ce qui concerne les dimensions et le poids de tous les Matériaux, le Vendeur se réserve les tolérances conformément aux normes NEN ou (CE) applicables.

10.2. Pour les formes autres que rectangulaires, la surface est calculée en fonction du rectangle dans lequel s'inscrit le moule, y compris les majorations applicables pour les tailles et modèles différents.

10.3. Les frais de prise de mesures, ainsi que la réalisation de moules, le placement ou la fixation d'isolants, de plâtre ou de systèmes et toutes les autres opérations supplémentaires sont à la charge du Client.

Article 11 Force majeure

11.1. Le Vendeur n'est pas responsable des dommages causés par la force majeure et résultant de circonstances qui ne pouvaient être prévues par le Vendeur au moment de la conclusion du Contrat. Ces circonstances comprennent notamment : la pénurie de matières premières, les défaillances d'usine de toute nature, la grève, le lock-out ou la pénurie de personnel, la quarantaine, les épidémies, les catastrophes naturelles, la mobilisation, l'état de siège, l'état de guerre ou la guerre, la congestion des voies ferrées ou le manque de moyens de transport, les blocages de la circulation, ainsi que l'exécution incomplète, hors délai ou la non-exécution des obligations des fournisseurs de matières premières ou d'autres fournisseurs.

11.2. Le Vendeur a le droit de suspendre ou d'interrompre l'exécution du Contrat en cas de force majeure. Le Vendeur conserve le droit de facturer au Client la partie du contrat déjà exécutée.

11.3. Si le Vendeur exécute ultérieurement une partie du Contrat temporairement suspendue, le Client est redevable de l'intégralité de la contrepartie convenue, sans aucune réduction.

Article 12 Répartition des risques dans les travaux de sous-traitance - spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

12.1. Si le Vendeur assume également l'obligation de transformer et/ou de placer les Matériaux qu'il a vendus à la demande du Client ou s'il n'y a que transformation et/ou placement de Matériaux, les dispositions du présent article et des articles suivants s'appliquent au Contrat entre les parties, en plus des dispositions des articles précédents. En cas de conflit, les dispositions du présent article et des articles suivants s'appliquent.

12.2. Le Client est tenu, à la fin de chaque jour ouvrable, d'enregistrer les travaux de placement effectués par le Vendeur ce jour-là et, en cas d'accord, de les approuver. Si le Client néglige de le faire sans raison valable ou si, en cas de refus, il ne communique pas immédiatement par écrit au Vendeur les raisons du refus, les travaux sont réputés avoir été réceptionnés à la satisfaction du Client et approuvés par lui.

12.3. Si une plainte introduite dans les délais à propos du placement des Matériaux s'avère fondée, le Vendeur n'est tenu qu'à replacer les Matériaux. Toute autre responsabilité du Vendeur est exclue.

12.4. Le stockage des Matériaux à partir de la fin du transport visé à l'article 4, alinéa 5, se fait à la charge et aux risques du Client.

12.5. Si les Matériaux sont stockés sur le chantier avant d'être placés, traités ou transformés par le Client ou le Vendeur, le Client est tenu d'organiser minutieusement le stockage, conformément aux règles du stockage professionnel. Ce, en ce qui concerne, entre autres, l'influence des conditions météorologiques, la sécurité, la protection contre le vol, etc.

Article 13 Sécurité sur le chantier - spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

13.1. Le Client est responsable de la sécurité sur le chantier. Le Client garantit que tous les matériaux de construction, équipements et autres éléments présents sur le chantier sont de qualité et répondent aux exigences stipulées dans les prescriptions (légal)es en la matière.

13.2. Par chantier, on entend l'ensemble du terrain sur lequel se déroulent les activités de construction, que ces activités aient lieu ou non sous la responsabilité du Client.

Article 14 Dimensions et autres données - spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

14.1. Le Client est responsable de l'exactitude des données figurant dans le cahier des charges et les dessins ou fournies au Vendeur de quelque autre manière que ce soit en ce qui concerne les dimensions, les quantités, les constructions, les méthodes de placement, etc. En cas de divergence entre ces données et la réalité, le Vendeur a droit à une indemnité ou à un paiement supplémentaire.

14.2. Le Client ne pourra jamais exiger du Vendeur l'utilisation d'une ou plusieurs marques spéciales ou d'une qualité particulière des équipements utilisés, etc., à moins qu'il n'en ait été expressément convenu à l'avance.

Article 15 Travaux supplémentaires ou moindres - spécifiquement applicable aux activités de Saint-Gobain Solutions

15.1. Les travaux supplémentaires ou moins seront généralement portés en compte selon les prix unitaires convenus entre les parties. À défaut, le règlement se fera selon les prix unitaires indiqués dans le cahier des charges.

15.2. Si le cahier des charges n'offre pas de solution, le règlement se fera sur la base des prix normalement en vigueur à la date à laquelle les travaux ont été exécutés ou auraient dû être exécutés.

Article 16 Dommages et responsabilité

16.1. Dans tous les cas, le Vendeur n'est jamais tenu de payer une indemnité supérieure à la valeur normale de la facture des Matériaux pour lesquels une indemnité est demandée, ou - dans la mesure où il s'agit d'un risque assuré par le Vendeur - jusqu'au montant couvert et payé par l'assurance souscrite.

16.2. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages causés par le dépassement des délais, ni des dommages consécutifs ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages dus au manque à gagner et aux amendes infligées au Client, les pertes d'exploitation, les dommages environnementaux et les dommages immatériels.

16.3. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages ou de la perte des Matériaux stockés chez le Vendeur à la demande du Client. Ce stockage se fait à tout moment aux risques du Client.

16.4. Le Vendeur n'est responsable des dommages aux et de la perte de matériaux de construction, outils ou autres objets fournis sur le lieu de travail ou à proximité de celui-ci, que si ces dommages sont dus à une intention clairement démontrable ou à une négligence grave de sa part ou de la part de ceux qu'il emploie dans l'exécution de l'obligation.

16.5. Le Vendeur n'est pas responsable des conséquences de la livraison et/ou du placement de Matériaux de qualité, d'épaisseur et/ou de composition incorrectes par rapport aux normes existantes, aux codes de pratique et/ou aux instructions d'usine. De même, le Vendeur n'est pas responsable des conséquences de la prise d'humidité des Matériaux livrés.

16.6. Le Vendeur n'est jamais responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation des Matériaux, des dommages dus au refus de matières premières à la suite de modifications des exigences légales après la conclusion du Contrat, ou des dommages résultant de conseils donnés sur la nature ou la composition des Matériaux commandés.

16.7. Sauf intention ou faute grave, le Vendeur n'est pas responsable des comportements abusifs du Vendeur ou de ceux qui, employés ou non par le Vendeur, sont impliqués dans l'exécution du Contrat.

16.8. Le Client est tenu de préserver le Vendeur de toute réclamation de tiers résultant d'un comportement abusif de subordonnés ou de travailleurs de l'Acheteur ou de tiers impliqués de quelque manière que ce soit dans l'exécution du Contrat.

Charte du Service Clientèle Isover®

Conditions générales de vente

Article 17 Garantie

17.1. Si une garantie est fournie par le fabricant, que ce soit ou non par l'intermédiaire du Vendeur, en ce qui concerne les Matériaux livrés et/ou placés par ce dernier, seules les dispositions de la garantie du fabricant s'appliquent en ce qui concerne la responsabilité du Vendeur pour la qualité des Matériaux livrés et/ou placés.

17.2. Si, pour quelque raison que ce soit, juridique ou factuelle, le fabricant ne fournit pas de garantie, aucune garantie ne sera fournie par le Vendeur.

17.3. Le Vendeur s'efforce, dans la mesure du possible, d'encourager le fabricant à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la garantie qu'il fournit.

17.4. Le Client ne peut faire valoir un droit à la garantie tant qu'il n'a pas rempli toutes ses obligations, financières et autres, découlant du Contrat conclu en ce qui concerne la livraison et/ou le placement des Matériaux.

17.5. Le Vendeur garantit au Client que les Matériaux sont fournis conformément aux normes et codes de pratique applicables. La garantie ne couvre pas des fissures, par exemple en raison d'un échauffement local pouvant être causé par un collage partiel, la peinture du système, un chauffage et/ou des stores suspendus placés trop près du système, la condensation dans la pièce, l'interférence ou la décoloration en raison de l'épaisseur et d'autres propriétés du matériau utilisé qui sont inévitables. Le tout dans le respect des normes (inter)nationales applicables.

17.6. Le Client ne peut invoquer la garantie pour des dommages résultant de l'usure, d'une utilisation et/ou d'un placement inapproprié, irréflecté ou incorrect. En cas de transformations, de modifications ou de changements apportés par un tiers aux marchandises livrées ou en cas d'utilisation à des fins autres que celles indiquées, la garantie est également caduque.

17.7. Le Client ne peut invoquer la garantie si les Matériaux sont exposés à des éléments par lesquels la qualité (du placement) ne peut plus être garantie par le Vendeur. On entend notamment par là (sans s'y limiter) : l'utilisation de produits chimiques, l'utilisation de produits d'entretien agressifs, les causes thermiques, l'utilisation d'un mastic qui n'est pas compatible avec l'étanchéité des bords, l'application d'un film, l'application de peinture, les modifications de l'unité ou d'autres actions similaires.

17.8. Les Matériaux à prix réduit ne sont pas couverts par la garantie.

Article 18 Dispositions complémentaires en cas de travaux de placement

18.1. Si le transport vertical sur le chantier de tous les Matériaux fournis par le Vendeur est effectué par le Vendeur, il doit être possible d'utiliser une grue ou un monte-matériaux sûr et opérationnel, actionné par le personnel adéquat. Ce transport vertical doit pouvoir se dérouler pendant les heures normales de travail, à des moments à déterminer en étroite concertation avec le Vendeur.

18.2. Si le déchargement des Matériaux sur les planchers des étages nécessite la présence d'échafaudages en porte-à-faux sûrs et prêts à l'emploi, ceux-ci sont fournis par le Client à sa charge.

Article 19 Droits de propriété intellectuelle

19.1. L'ensemble des brochures, catalogues, tarifs, écrits et autres matériels ou fichiers (électroniques) fournis par le Vendeur restent la propriété du Vendeur, qu'ils aient été remis au Client ou à des tiers, sauf s'il en a été convenu autrement. De plus, le Vendeur se réserve tous les droits de propriété intellectuelle à cet égard. Les brochures, catalogues, tarifs, écrits et autres matériels ou fichiers (électroniques) fournis sont exclusivement destinés à l'usage du Client et ne peuvent être reproduits, publiés ou communiqués à des tiers par le Client sans autorisation préalable.

Article 20 Dispositions légales

20.1. Si, après la conclusion du Contrat, en raison de l'expiration, de la modification ou de l'introduction de lois, de réglementations légales, etc., les coûts supplémentaires directement liés aux travaux seront portés en compte.

Article 21 Délai de prescription

21.1. Les droits de réclamation du Client envers le Vendeur se prescrivent au plus tard un an après leur naissance.

Article 22 Protection de la vie privée

22.1. Le cas échéant, des données à caractère personnel peuvent être traitées dans le cadre de travaux de construction, d'installation et d'entretien. La finalité du traitement n'est pas le traitement de ces données à caractère personnel en tant que telles, mais la fourniture de travaux de construction, d'installation et d'entretien et, pour la fourniture de ce service, il est nécessaire de traiter des données à caractère personnel, telles qu'une adresse et un nom.

22.2. Les dispositions de la déclaration de confidentialité, telles que stipulées sur le site web du Vendeur, s'appliquent aux présentes Conditions Générales.

Article 23 Droit applicable et tribunaux compétents

23.1. Toutes les relations juridiques entre le Vendeur et le Client sont exclusivement régies par le droit belge.

23.2. Tous les litiges survenant entre le Vendeur et le Client sont soumis au tribunal belge compétent.

23.3. Pour l'interprétation des termes commerciaux habituelles, les règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux (Incoterms), dans la dernière édition publiée par la Chambre de commerce internationale (CCI) à Paris, sont déclarées applicables.

23.4. Dans la mesure où une disposition faisant partie des présentes Conditions Générales, actuellement ou ultérieurement, serait en contradiction avec une disposition légale impérative, les autres dispositions des présentes Conditions Générales resteront applicables dans la mesure où le Vendeur ne les a pas déclarées inapplicables dans ce cas.

23.5. Le Client s'engage à respecter toutes les lois applicables, y compris la législation sur le contrôle des exportations et les sanctions économiques. Les réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et/ou les sanctions économiques varient en fonction de la transaction et peuvent inclure des instruments adoptés par les Nations unies, les États-Unis, l'Union européenne et/ou des pays individuels ou des groupes de pays. En particulier, le Client ne vendra pas ou ne fournira pas de quelque manière que ce soit les marchandises, les services ou les technologies (que ce soit en tant que produit ou service autonome ou en tant que partie d'un autre produit ou service) à une personne physique ou morale si cela pouvait entraîner une violation des réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et/ou des sanctions économiques, ou une violation des licences d'exportation délivrées par une quelconque autorité. Si le Vendeur a des motifs raisonnables de croire que le Client n'a pas respecté ou n'a pas l'intention de respecter les lois et réglementations susmentionnées en matière de contrôle des exportations ou de sanctions économiques, le Vendeur peut, moyennant notification au Client et sans préjudice de ses autres droits, suspendre la livraison ou l'exécution de ses obligations jusqu'à ce que le Client soit en mesure de fournir la preuve écrite qu'aucune violation n'est imminente. Si le Client ne le fait pas dans les trente (30) jours suivant la notification du Vendeur, ce dernier a le droit de résilier le Contrat, sans aucune responsabilité à l'égard du Client. Le Vendeur a le droit de suspendre ses prestations au titre du Contrat sans aucune responsabilité envers le Client si, à tout moment, de nouvelles sanctions économiques et/ou réglementations en matière d'exportation entrent en vigueur et rendent l'exécution du Contrat impossible ou illégale pour le Vendeur.

23.6. Le Client garantit qu'il n'a pas donné ou promis d'avantages indus au Vendeur, à une personne employée par le Vendeur ou à un tiers pour obtenir le bénéfice d'un contrat.

23.7. Le Client autorise le Vendeur à procéder à des évaluations et à des audits pendant les heures de bureau afin de s'assurer que le Client respecte les obligations qui lui incombent en vertu du présent article. À cet égard, le Client doit fournir tous les documents et données nécessaires à la préparation et à la réalisation de l'évaluation ou de l'audit, et autoriser l'accès aux terrains du Client ou de ses sociétés affiliées.

23.8. Le Vendeur a le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales. Dans ce cas, le Vendeur notifiera les modifications au Client en temps utile. Un délai d'au moins un mois s'écoulera entre cette notification et l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées.



Numéro central
03/360 22 11

Service interne de vente
03/360 24 50

Commandes par email
gyproc_orders@saint-gobain.com

info@gyproc.be
www.gyproc.be



Numéro central
03/360 23 50

Service interne de vente
03/360 23 69

Commandes par email
isover_orders@saint-gobain.com

info@isover.be
www.isover.be



**Saint-Gobain
Construction Products
Belgium nv**

Sint-Jansweg 9
Haven 1602 B-9130 Kallo

**MAKING
THE WORLD
A BETTER
HOME**